MAGAZINE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

ESPRIT LIBRE

BELGIQUE-BELGIE
P.P. - P.B.
1099 BRUXELLES X
BC1587

N° 6 - AVRIL 2009
PÉRIODIQUE - PARAÎT 5 FOIS PAR AN

Grandir

ENFANCE & APPRENTISSAGES

GENRE & ÉMANCIPATION
L'égalité des sexes en devenir

ARTS & ÉCRITURE
Lignes de convergence

FONDS CARINE VYGHEN
Don d'organes... don de vie

JACQUES REISSE
La science, sans complaisance

ULB

ULB CULTURE

ULB CULTURE • EXPOSITIONS

ULB

Emma D

Michèle Grosjean

du lundi au samedi de 11h à 16h
vernissage le jeudi 23 avril 2009 à 18h
animé par le groupe de jazz
« The Pawykap's Big Band »

Le samedi 16 mai 2009 ouvert de 11h à 22h dans le cadre
du Printemps des Musées.
Fermé le vendredi 1er mai 2009

DU 24 AVR.
AU 23 MAI
2009

ULB • Campus du Solbosch • Salle Allende
bâtiment F1 - avenue Paul Héger 22-24 - Bruxelles

Entrée libre • ULB Culture (Département des services à la communauté universitaire)
02 650 37 65 • culture@ulb.ac.be • **www.ulb.ac.be/culture**

Avec le soutien de Willy Decourty Député-Bourgmestre et du Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune d'Ixelles.

INVICTA

Ed. resp. : Ahmed Bouhaddioui - ULB Culture - avenue F.D. Roosevelt 50 (CP 160/01) - 1050 Bruxelles - graphisme : Carlos Scohier, d'Antinoül
Peintures : Emma D., Nancy à table 2, Nuée sur toits, Bois à fée, 2002 (détail) - Michèle Grosjean, Vide et plein, acrylique sur toile, 80x120 cm, 1999 (détail).

L'ULB fête son anniversaire
175 ans d'excellence au cœur !

L'ULB fêtera ses 175 ans le 20 novembre prochain. Depuis les locaux de l'ancien Palais de Charles de Lorraine où trouvèrent à se loger, grâce à l'appui de la Ville de Bruxelles, nos quatre facultés et nos 96 étudiants d'alors, que de chemin parcouru ! La rue des Sols, la Cité du Parc Léopold, la Porte de Hal, le Solbosch, la Plaine, Erasme, Gosselies… l'Université s'est déplacée dans Bruxelles, s'y est développée et a trouvé une naturelle prolongation en Wallonie, terreau important de nos 21.000 étudiants et de notre personnel.

Comme recteur, je suis fier de la place occupée par notre Université aujourd'hui. Aussi, cet anniversaire, nous avons choisi de le fêter dignement avec vous tous, chers lecteurs, collègues et amis, et aussi avec d'autres, tous ces anciens que nous avons perdus de vue et que nous espérons retrouver dans le cadre de ces manifestations.

Placé sous le signe de « l'excellence au cœur… », ce 175e anniversaire proposera, durant l'année académique 2009-2010, un programme de manifestations riches et variées, qui viendront, pour beaucoup d'entre elles, confirmer les apports marquants de l'ULB à la connaissance.

Un numéro spécial d'Esprit libre sera consacré entièrement à notre anniversaire à la rentrée prochaine, mais je ne résiste pas à la tentation de lever un coin du voile sur trois moments phares de cette année :

- le spectacle « 1834 » qui se déroulera aux BOZAR, le lundi 16 novembre, sur les grands débats parlementaires du XIXe entre libéraux et catholiques,
- la semaine des Nobel qui rassemblera à Bruxelles, à notre invitation, les grandes pointures du monde de la science, du 3 au 6 mai 2010.
- et *last but not least*, la Nuit des Lumières, grande soirée festive organisée fin mars 2010, autour de la Place des palais, au centre de nos retrouvailles !

Des publications marqueront aussi cet anniversaire et je vous invite à regarder attentivement ce qui vous est proposé dans le bulletin de souscription joint à cet envoi d'Esprit libre, occasion d'acquérir un souvenir de votre Alma Mater.

L'année 2009-2010 sera riche et lumineuse. J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer nombreux dans le cadre de ces festivités qui permettront de réunir fraternellement nos étudiants, notre personnel, nos anciens et le grand public.

> **Philippe Vincke,**
Recteur

J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer nombreux dans le cadre de ces festivités qui permettront de réunir fraternellement nos étudiants, notre personnel, nos anciens et le grand public.

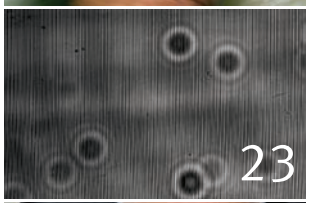

N° 6 - AVRIL 2009

04 **GRANDIR : ENFANCE & APPRENTISSAGES**

Naissance et souffrance 05

Mathématiques un jeu d'enfant ? 07

Bébés d'ici, bébé d'ailleurs L'apprentissage du vivre ensemble 08

Quand les bobos sont graves 09

11 La chirurgie fœtale : sauvetage in utero 11

Politique « des genres » L'égalité hommes-femmes en devenir..... 12

Vues d'en bas Les réformes de l'administration 14

15 **ULBcdaire : L'UNIF EN BRÈVES…**

18 Vivre et étudier à l'Université Aides sociales & enjeux 18

30 ans de République islamique, et après ? L'Iran, à redécouvrir 20

Don d'organes… don de vie 21

Henri Levarlet 100 ans & un parcours voué à l'enseignement 22

Impulsion « environnement » L'holographie digitale pour scruter l'eau ... 23

Jacques Reisse La science, sans complaisance 24

Arts et écriture Lignes de convergence..... 26

27 **À VOIR, À FAIRE À L'ULB… OU AILLEURS**

28 **LIVRES**

Grandir

ENFANCE & APPRENTISSAGES

De la naissance à l'âge de raison,
Apprendre…

À appréhender le monde
À vivre pleinement à trois,
« Papa, maman, et moi »
À prendre conscience de ce 'moi',
justement
À découvrir l'autre aussi,
Dans toute ses différences
Et puis le langage,
et puis les calculs
Et puis la douleur, parfois
Les petits et les grands bobos

Apprendre à affronter l'inconnu
La vie, en quelque sorte…

Naissance et souffrance

Bien naître pour bien être… La naissance d'un enfant révèle parfois des souffrances, des fragilités. Le Service de psychologie du développement et de la famille tente de mieux les comprendre.

« La naissance d'un enfant est un moment chargé d'émotions et de questionnements, où l'équilibre psychique des parents peut se trouver ébranlé. La venue du bébé est une confrontation à la réalité : vous avez vécu, comme parents, pendant plusieurs mois avec une certaine image – souvent idéalisée – de votre futur enfant ; et puis soudain, il est là, bien réel. Ce moment peut être très fragilisant pour certains parents, surtout si ceux-ci se trouvent isolés, en rupture familiale ou sociale », constate Cindy Mottrie, doctorante au sein du Service de psychologie du développement et de la famille de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation ; la jeune femme est aussi psychologue dans l'Unité Parents Bébé du CHU de Tivoli à La Louvière.

PHOTOS : J.-M. BODSON

UNITÉ PARENTS BÉBÉS

Inaugurée il y a un an avec le soutien du Fonds Houtman, cette unité située au sein du Service de pédiatrie offre un espace aux parents pour dire leurs difficultés ; elle encadre et soutient ainsi la relation précoce parents-bébé. « Née à l'initiative de la pédiatre Liliane Parise, cette unité se centre sur la relation et les interactions parents-enfant tout en tenant compte de l'environnement dans lequel cette relation évolue : histoire des parents, du couple, des familles d'origine... La petite enfance est une période sensible permettant de créer plus facilement une alliance thérapeutique centrée sur l'enfant entre les parents et l'équipe. Agissant dès la naissance de l'enfant et parfois avant, notre action est donc à la fois préventive et thérapeutique », explique Cindy Mottrie. Souvent idéalisée dans notre société – nous avons tous à l'esprit l'image du poupon souriant aux joues roses –, l'arrivée de bébé n'est justement pas toujours rose et entraîne parfois des situations difficiles à vivre. Sont particulièrement visés les jeunes parents isolés, ne bénéficiant pas de ressources familiales contenantes pour les aider à accueillir leur enfant. « Les champs de la psychologie et de la psychiatrie périnatales sont des sciences jeunes ; elles sont apparues il y a une cinquantaine d'années seulement. Ce champ théorique et clinique a démontré à quel point travailler avec les nouveaux-nés est important ; c'est un moment privilégié pour soutenir le lien d'attachement, surtout si on réussit à créer un contexte où les parents se sentent sécurisés, aidés, non jugés ; il s'agit pour le bébé du moment où se constituent et s'organisent les prémisses de sa vie psychique et de ses processus neuro-cognitifs » ajoute Cindy Mottrie.

BÉBÉ, MAMAN... ET PAPA !

La mise en place d'un dispositif chaleureux pour accompagner les parents dès la naissance est primordial. Un constat que partage Isabelle Duret : au sein de l'unité qu'elle dirige – le Service de psychologie du développement et de la famille – plusieurs études sont actuellement menées autour du lien, de l'attachement, des interactions père/mère/enfant, comme elle le précise : « On a découvert que l'enfant est capable, dès le premier trimestre de sa vie, de communiquer avec ses deux parents à la fois, découverte qui impose de revisiter fondamentalement notre conception du développement du nourrisson ; cela implique, par exemple, de ne plus se concentrer exclusivement sur la relation mère/bébé, comme on le faisait autrefois ». D'autres recherches de l'unité, portent aussi sur les processus qui, dans les familles, favorisent ou entravent la transmission, sur les différents modes d'entrée dans la parentalité (adoption, recours aux procréations médicalement assistées, recours aux mères porteuses...) et sur les répercussions de ces « nouvelles familles » sur le développement de l'enfant.

Nourrie de son travail clinique et des données récentes de la recherche (notamment les travaux de B. Pierrehumbert, D.Stern, E. Fivaz-de Peursinge), Cindy Mottrie prépare une thèse sous la direction d'Anne Courtois et d'Isabelle Duret, qui traite de la question des parentalités vulnérables et de la modélisation d'interventions psychothérapeutiques permettant de soutenir et renforcer la relation précoce parents-enfants à l'occasion d'une naissance. À travers la construction d'arbres généalogiques (génogrammes), l'observation des interactions parents-enfants, les récits de vie, les entretiens... la chercheuse explore l'histoire tri-générationnelle et les dynamiques relationnelles en œuvre chez les jeunes parents en souffrance qu'elle rencontre. Ce travail de recherche, très lié à sa pratique clinique, illustre la spécificité de la recherche en psychologie clinique : elle se construit d'allers-retours constants entre le travail de terrain et le travail de recherche, permettant au chercheur de s'approcher tout simplement de son objet d'étude : l'humain et les relations interpersonnelles qui le nourrissent.

> **Nathalie Gobbe**

La naissance d'un enfant est un moment chargé d'émotions et de questionnements, où l'équilibre psychique des parents peut se trouver ébranlé. La venue du bébé est une confrontation à la réalité

Cindy Mottrie, doctorante au sein du Service de psychologie du développement et de la famille de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation

Mathématiques un jeu d'enfant ?

Le laboratoire Cognition, langage et développement s'intéresse à l'apprentissage des mathématiques. Calcul et fractions sont passés au crible.

Julie Nys

Depuis une quinzaine d'années, la psychologie du développement connaît une véritable révolution : le babyboom de l'arithmétique. Jusqu'alors, les nombres, le calcul, étaient considérés comme un acquis culturel, des compétences qui s'apprennent à l'école et en famille. Ainsi, Piaget – dont on connaît l'influence sur le monde de l'éducation – considérait qu'avant 6 ou 7 ans, l'enfant n'a pas les structures intellectuelles lui permettant de comprendre le nombre. Mais depuis les années 90, les résultats s'accumulent : des chercheurs montrent que des animaux (singes, pigeons, rats…) possèdent certaines compétences numériques. D'autres travaux démontrent que le bébé de moins de 6 mois a déjà lui aussi des compétences numériques sophistiquées, bien avant l'acquisition du langage. La perspective change : l'homme a des compétences numériques précoces, sans doute de nature innée. Cette « révolution numérique » titille la curiosité scientifique d'Alain Content, directeur du laboratoire Cognition, langage et développement de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation : il mène avec Jacqueline Leybaert différentes recherches liées aux mathématiques. Plusieurs doctorants s'inscrivent aujourd'hui dans leur lignée.

DYSPHASIE & CALCUL

Julie Nys en fait partie. Dans le cadre d'une Action de recherche concertée (ARC), la doctorante s'intéresse à la compréhension du nombre et au calcul chez des enfants dysphasiques. Les travaux de S. Dehaene à Paris montrent que chez l'adulte, le calcul approximatif – « à la grosse louche » – n'est pas lié au langage alors que le calcul exact – celui qu'on apprend à l'école –, l'est. Qu'en est-il chez l'enfant ? Que se passe-t-il pendant son développement ? Assiste-t-on à une rupture entre ces deux formes de calcul ? Julie Nys a choisi d'étudier ces questions à travers le prisme d'enfants dysphasiques, des enfants qui ont une intelligence normale mais présentent des troubles du langage. La chercheuse observe que les enfants dysphasiques âgés de 10 à 12 ans échouent dans les tâches de calcul exact mais réussissent bien le calcul approximatif, tant avec des symboles (les nombres arabes) qu'avec des collections de points. En revanche, les enfants de 8 à 10 ans ne se débrouillent que dans le calcul approximatif non-symbolique. En d'autres termes, avec le temps, ces enfants s'améliorent en calcul approximatif mais pas en calcul exact. Ces constats appuient l'existence d'un système non langagier de représentation approximative de la quantité, mais ils entraînent de nouvelles questions : le retard dans le calcul exact est-il dû au déficit linguistique ? Ou est-ce dû au fait que ces enfants sont dans l'enseignement spécial et ont eu moins de contact avec les nombres ? Pour répondre à ces nouvelles interrogations, Julie Nys va poursuivre les études avec des enfants plus jeunes, en 3e maternelle et en 1e année primaire; par ailleurs, pour déterminer l'influence de la scolarisation, en collaboration avec des collègues portugais, elle va évaluer des adultes illettrés et des ex-illettrés.

DU « 1/4 DE TARTE » AUX FRACTIONS

Autre recherche menée actuellement au sein du Laboratoire Cognition, langage et développement, en collaboration avec le Service des Sciences de l'Éducation, celle qui réunit un pédagogue – Frédéric Coché – et une psychologue – Florence Gabriel. Les deux doctorants étudient l'apprentissage des fractions qui pose aujourd'hui beaucoup de problèmes aux enfants de la Communauté française, parrain de cette recherche. À l'issue d'une année d'observation, les chercheurs concluent que les enfants maîtrisent bien la représentation de fractions simples et stéréotypées telles qu'1/4 de tarte ou 1/2 pomme par exemple. En revanche, la difficulté augmente lorsqu'on s'éloigne des situations prototypiques. Les enfants rencontrent des difficultés dans les opérations de fractions ou encore dans la résolution de problèmes, mais surtout, ils ne semblent pas comprendre que les fractions correspondent à des nombres, à des grandeurs.

Frédéric Coché et Florence Gabriel tentent donc, dans le deuxième volet de la recherche, de trouver des solutions pour faciliter l'apprentissage des fractions. Et pour y parvenir, ils utilisent la médiation du jeu de société. Ils ont modifié divers jeux de table classiques (bataille, memory, valet puant…) pour amener les enfants à évaluer les fractions, à les comparer, à vérifier et confronter leurs intuitions avec un référentiel concret qu'ils peuvent manipuler. Bref, à donner un sens aux notations symboliques. Dans quelques mois, ils pourront établir si ces enfants maîtrisent mieux les fractions et si cela modifie leur manière de raisonner et de résoudre des problèmes.

Les chercheurs en sont convaincus, l'estimation et l'approximation jouent un rôle beaucoup plus fondamental dans l'apprentissage des nombres et du calcul qu'on ne le pense généralement. Reste à le démontrer expérimentalement, avant d'inviter les enseignants à s'en inspirer dans les classes : le calcul approximatif et l'estimation n'est pas (encore ?) très répandu dans la culture scolaire.

> Nathalie Gobbe

Bébés d'ici, bébé d'ailleurs
L'apprentissage du vivre ensemble

Éduquer dans la diversité est un apprentissage pour tous : enfants, parents et… éducateurs. Lors du colloque « Bébés d'ici, bébés d'ailleurs » proposé à l'ULB les 12 et 13 mars **derniers, Michel Vandenbroeck** (Université de Gand) et **Philippe Woitchik** (CHU Brugmann) ont parlé de «différence». Ou comment l'apprivoiser ou l'appréhender, dès le plus jeune âge…

PHOTO : BODSON

Pour marquer les 50 ans de la crèche de l'ULB, un colloque rassemblait chercheurs et spécialistes de la petite enfance, puéricultrices et quelques parents autour de la question de la diversité culturelle. Bruxelles est par excellence, le berceau des naissances les plus colorées, les plus variées ; paradoxalement, le milieu de la petite enfance n'avait pas encore véritablement abordé cette question.

ETRE QUI JE SUIS

« Puis-je être qui je suis ? » Très tôt les plus jeunes sont confrontés à l'interrogation existentielle de l'identité. Pour les enfants d'origine étrangère, c'est en général quand surgit dans leur vie du racisme ou de la méfiance à leur égard. « On pose souvent aux parents allochtones la question 'de quelle culture êtes-vous?' souligne M. Vandenbroeck, mais cette question est rarement posée à soi-même ». Or, si on faisait l'exercice, elle renverrait chacun à une multitude de sous-questions plus qu'à des réponses. À l'heure d'une individualisation intense des parcours, la question de l'identité offre beaucoup plus de manières de se définir. « Aucune, individuellement, n'explique pourtant qui on est ».

La crèche est un espace transitoire entre la famille et la société, où les enfants vont vivre leurs premières expériences sociales, développer l'estime de soi ou pas, s'intégrer au groupe ou pas et… intégrer en soi les premiers préjugés. Par ailleurs, l'école continue de reproduire les inégalités sociales, et l'éducation préscolaire peut, elle aussi, accentuer les prédestinations dans ce domaine.

Pour enrayer ces phénomènes, M. Vandenbroeck table sur un accueil de meilleure qualité. Cela passe d'abord par une meilleure qualification des professionnels du préscolaire (la Belgique est à la traîne dans ce domaine), par un accueil où le nombre d'enfants par adulte-encadrant serait idéalement limité, et par l'épanouissement personnel de l'enfant. Cet épanousissement, il ne peut se faire que par l'acceptation, par l'enfant, de ses identités sociales plurielles. On peut parler français à la crèche et arabe à la maison. Manger avec les mains ou avec des couverts, etc. Il faut aussi, pense le chercheur, aborder sans fard et dès que l'occasion se présente, les questions ardues relatives aux préjugés (couleur de peau, habillement, habitudes alimentaires), parler des stéréotypes sans détour. Cela aidera à construire au sein du lieu d'accueil, des normes communes qui favoriseront l'égalité.

« Le respect de la diversité n'est pas la tolérance de ce qui dévie de la norme, mais la remise en question des normes qui créent la différence »

Jacques Derrida

DE QUOI PARLE-T-ON?

« Il faut tout d'abord préciser ces notions de 'différence', de 'diversité'… Comment penser la 'différence' hors d'une approche hiérarchique, par exemple?, ce qui est une tentation universelle en réalité… Ou qu'est-ce que le terme 'intégration' sous-entend comme a priori ?» explique Ph. Woitchik. Mettre ses propres préjugés au vestiaire est souvent plus difficile qu'on ne le croit!

Au travers d'expériences professionnelles, Philippe Woitchik, abordera des questions relativement concrètes auxquelles doivent aussi faire face les personnels de la petite enfance. Exemple : un enfant africain dira volontiers « papa » à tout homme qui peut avoir autorité sur lui, de l'oncle au… professeur. Il faut d'abord comprendre ce type de comportement avant de pouvoir l'expliquer au petit copain blanc qui lui n'a qu'un père ou peut-être un beau-père, au plus…

Quand les bobos **sont graves**

Sujet parfois tabou, toujours douloureux, la maladie touche non seulement le malade mais aussi sa famille. L'enfant y réagit. L'Institut Bordet a créé le **« Bordet'n family »**, un espace de jeu et de prévention.

« Lorsqu'un parent est hospitalisé, on a souvent tendance à éloigner l'enfant parce que c'est une situation difficile, parce qu'il y a des risques d'infection, parce que l'enfant est bruyant… Pourtant, le patient atteint d'une maladie lourde telle qu'un cancer, a toujours son rôle de parent à l'esprit : si on lui donne un rendez-vous, il s'inquiète « Serais-je de retour pour aller chercher mes enfants à l'école ? », observe Aurore Liénard. Psychologue à l'Institut Jules Bordet, elle prépare un doctorat sous la direction de Darius Razavi, au sein du Laboratoire de psychosomatique et psycho-oncologie de l'ULB.

Pour mieux répondre à cette place essentielle que tient l'enfant face à la maladie d'un des parents, l'Institut Bordet a mis sur pied, avec le soutien des Amis de l'Institut, le « Bordet'n kids ». À distance, cela ressemble à un atelier créatif, comme d'autres, où les enfants viennent s'amuser le mercredi après-midi. Ces jeux, ces dessins, ces bricolages sont aussi des indices pour les psychologues, attentifs à détecter toute éventuelle souffrance ou possible angoisse. Le « Bordet'n kids » est également l'occasion de dédramatiser l'environnement hospitalier – par exemple en jouant avec une panoplie de docteur – et pour le patient un moment privilégié de jeu avec son enfant.

PHOTOS : JEAN JOTTARD

Michel Vandenbroeck
Docteur en pédagogie et professeur à l'Université de Gand (Département du travail social), Michel Vandenbroeck est aussi un homme de terrain puisqu'en tant que président du VBJK (centre d'expertise des lieux d'accueil de la petite enfance), il parcourt les crèches du Royaume, essentiellement dans le Nord mais aussi dans le Sud du pays.

Philippe Woitchik
Psychiatre et psychothérapeute, Philippe Woitchik est responsable de la consultation d'ethnopsychiatrie au CHU Brugmann et directeur du Service de santé mentale d'Etterbeek. Son expérience dans ces deux lieux est riche d'enseignements. Elle illustre bien également le chemin qu'il reste à parcourir pour permettre à chacun de déposer ses œillères face à *l'autre*.

TERRAINS D'ENTENTE

« N'ayez pas peur! » conclut Philippe Woitchik, s'adressant aux personnels des crèches, en tentant de décrisper les questions qui parfois semblent casse-tête, qu'elle soient liées à la religion (aux habitudes alimentaires par exemple), à l'usage de la langue maternelle, etc. Tenter de comprendre est le premier pas pour ensuite négocier, trouver des terrains d'entente, adopter des solutions. Cela ne signifie pas mettre en danger sa propre place (de psy, de puéricultrice) ou mettre en péril sa propre identité. Là encore, la diversité est riche. Le danger qui guette aujourd'hui vient plutôt de l'adaptation des crèches aux demandes culturelles spécifiques de certaines familles et donc aussi au risque d'apparition de crèches de type communautaire.

> **Alain Dauchot**

PHOTOS : JEAN JOTTARD

Crèche & projet pédagogique

C'est le 13 octobre 1958 qu'était ouverte la première crèche universitaire belge, en nos murs. 2.600 bambins environ ont fait leurs premiers pas à l'ULB… Le service de garderie puis de crèche de l'ULB installé avenue Buyl puis avenue Jeanne, a trouvé, en 2006, un nouvel écrin à l'avenue Depage, dans un bâtiment flambant neuf. Aujourd'hui, la crèche de l'ULB (rattachée dès l'origine au Service social de l'Université) est la plus importante en nombre de lits agréés à Bruxelles: on y compte un tiers d'enfants d'étudiants et deux-tiers d'enfants du personnel. A l'occasion du colloque organisé pour les 50 ans, la directrice de la crèche, Mme Catherine Desprez en rappelait d'ailleurs les évolutions, soulignant cette quête toujours affinée d'un accueil de qualité au travers notamment d'un projet pédagogique (Un accueil dit de « semi-verticalité » étant pratiqué à la crèche) qui se développe avec la Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation, dont le Service de psychologie du développement et de la famille était co-organisateur du colloque.

« La maladie entraîne un changement des rôles parentaux à la maison ; elle pose question ; elle fait peur ; elle peut culpabiliser l'enfant qui se dit « si je suis sage, papa ira mieux ». Contrairement à l'adulte, l'enfant est capable de jouer pendant tout un après-midi et puis, le soir, de se sentir triste ou de poser une question difficile »
explique Aurore Liénard.

Confrontée non seulement au malade mais aussi à la famille, l'équipe soignante se sent elle aussi mal à l'aise, elle s'interroge « Ai-je le droit de voir les enfants ? Que dois-je leur dire ou ne pas leur dire ? ». Avec le soutien du Plan Cancer, l'unité de psycho-oncologie leur proposera dans les prochains mois des sessions de formation ciblées sur la communication par rapport aux enfants.

> **Nathalie Gobbe**

À voir, à lire

Le dessin, pour dire la souffrance mais aussi l'espoir et la volonté de se battre et de vivre. Dessins de Zoscolette et Johnatan, issus du livre « Demain, j'irai mieux ».

Axelle, Hugo, Kareem et Victor sont atteints de cancers. Pendant 18 mois, **Vincent Detours** – par ailleurs chercheur à l'ULB – et **Dominique Henry** les ont suivis, de l'annonce du diagnostic à l'issue du traitement. Le résultat, **un film – « Demain, j'irai mieux »**, tourné pour l'essentiel dans l'Unité de cancérologie de l'Hôpital des enfants Reine Fabiola, nous emmène dans le combat de ces enfants, de leurs parents et de l'équipe médicale, sans tomber dans le piège de l'émotion facile ou du voyeurisme malsain. Sorti sur les écrans début 2009, « Demain j'irai mieux » est désormais disponible en dvd.

Sur le même thème et avec la même justesse : **le livre « Aujourd'hui, c'est demain »**. Signé par le docteur **Eric Sariban** (HUDERF) et le photographe **Gael Turine**, « Aujourd'hui, c'est demain » réunit le témoignage en mots et en images de 25 enfants confrontés au cancer. Aujourd'hui, guéris, ils sont devenus adultes et racontent. « Aujourd'hui, c'est demain » est paru aux Éditions Delpire, début 2009 (ISBN 978-2-85107-243-6). « Aujourd'hui, c'est demain » est aussi **une exposition** des photographies de Gaël Turine : à voir sur les grilles du Parc royal à Bruxelles, du 7 mai au 18 juin 2009.

La chirurgie fœtale : sauvetage in utero

Discipline pointue, la chirurgie fœtale n'est pratiquée que dans quelques grands centres à travers le monde. Depuis plusieurs mois, le CHU Brugmann et l'Hôpital Erasme collaborent pour proposer ce type de traitement à Bruxelles.

Grâce au développement des techniques d'échographie, il est actuellement possible de diagnostiquer un grand nombre de maladies ou de malformations avant même la naissance. Une évolution qui permet de décider en connaissance de cause si un traitement in utero peut être envisagé. Dans certains cas, l'anomalie nécessite un traitement médicamenteux, dans d'autres, une intervention invasive, parfois très complexe. Un exemple: le traitement du syndrome transfuseur-transfusé, technique maîtrisée par quelques chirurgiens seulement de par le monde. « Les fœtus issus de grossesses gémellaires monochorioniques (développement dans le même placenta de deux fœtus issus d'un seul ovule fécondé) sont reliés par des vaisseaux sanguins et s'échangent du sang », explique le Pr Jacques Jani, chef du Service de gynécologie et obstétrique et spécialiste des thérapies fœtales. « En principe, cet échange de sang est équilibré. Lorsque ce n'est pas le cas, le traitement le plus efficace consiste à coaguler durant la grossesse les vaisseaux placentaires reliant les jumeaux entre eux. Non traité, ce syndrome entraîne dans la plupart des cas le décès des deux fœtus. »

INTERVENTIONS MINIMALEMENT INVASIVES

Développé en Europe, le traitement du syndrome transfuseur-transfusé est l'une des applications d'une technique appelée fœtoscopie qui réduit sensiblement le risque de fausse-couche. Encore au stade embryonnaire aux États-Unis, la fœtoscopie devrait avoir un destin semblable à celui de la laparoscopie (interventions pratiquées par endoscopie dans la cavité abdominale). Il y a quelques dizaines d'années, peu de chirurgiens pratiquaient ce genre d'opérations. Actuellement, on n'imagine même plus opérer à ventre ouvert pour la plupart des interventions abdominales.

DES MALADIES ET MALFORMATIONS RELATIVEMENT RARES

« La chirurgie fœtale n'en est qu'à ses débuts. Il y a donc une certaine fierté à développer des techniques qui sauveront peut-être des centaines de vies dans les années à venir. Opérer sur un fœtus, c'est aussi entrer dans un monde qui, jusqu'il n'y a pas très longtemps, était encore mystérieux. Dans la mesure où on intervient sur une vie avant la naissance, les interventions in utero frôlent un peu la science-fiction ». À l'heure actuelle, seules quelques maladies et malformations peuvent être traitées par le biais de la chirurgie fœtale : le syndrome transfuseur-transfusé, les hernies diaphragmatiques (anomalie caractérisée par la remontée du foie, de la rate et de l'intestin vers le thorax et traitée par placement d'un ballonnet dans la trachée du fœtus), le *spina bifida* (malformation congénitale de la colonne vertébrale) et certaines malformations cardiaques.

AU SEIN DU RÉSEAU HOSPITALIER

Des anomalies relativement rares. En Belgique, seuls 6 ou 7 cas d'hernies diaphragmatiques entrent chaque année dans les critères pour être opérées. Pour avoir suffisamment d'expérience, les spécialistes en chirurgie fœtale sont donc amenés à travailler dans différents hôpitaux. « J'opère régulièrement dans trois grands centres de médecine fœtale : Paris, Lille, et Londres, et des collaborations avec plusieurs autres centres en Europe vont bientôt débuter. Je peux ainsi m'assurer une expérience de plus que 100 cas par an », précise le Pr Jani. Les indications de la chirurgie fœtale étant assez réduites, le nombre de centres spécialisés est limité. « Jusqu'à présent, seule la KUL était capable de traiter de tels cas en Belgique. Nous travaillons aujourd'hui avec les maternités universitaires du réseau hospitalier de l'ULB pour offrir l'accès à ces techniques de manière concertée et coordonnée à Bruxelles. En six mois, nous avons déjà pu opérer une dizaine de cas. Dans la mesure où l'Hôpital Erasme a investi dans l'achat de matériel de fœtoscopie, toutes les opérations in utero se déroulent là-bas. Mon objectif est de garder au sein du réseau de l'ULB un seul centre de pointe pour le traitement de ces maladies rares, ce qui n'empêche pas de garder une excellente collaboration avec les différentes équipes au sein de ce réseau ».

UNE DISCIPLINE EN DEVENIR

N'ayant pas encore atteint le stade de l'application clinique, d'autres indications possibles de la chirurgie fœtale font actuellement l'objet de recherches. Parmi elles, la réparation de malformations comme le bec-de-lièvre. Dans la mesure où le fœtus cicatrise extrêmement bien, de meilleurs résultats pourraient être obtenus grâce à la chirurgie fœtale.

Contact

Prof. Jacques JANI,
Gynécologie-Obstétrique
CHU Brugmann
jacques.jani@chu-brugmann.be

Politique « des genres »
L'égalité hommes-femmes en devenir

L'accès des filles à l'ULB trouve sa source bien moins dans le désir d'émancipation féminine que dans la lutte contre l'influence du clergé. Il n'en reste pas moins que la première étudiante inscrite dans une université belge l'est à l'ULB en 1880. En 1888, Marie Popelin a été la première femme diplômée docteur en droit en Belgique par l'ULB. Aujourd'hui, dans notre université, 53,6 % des étudiants sont… des étudiantes.

Dans le personnel administratif de niveau universitaire, les femmes occupent 49 % des postes et 48,9 % des mandats de recherche. On pourrait donc légitimement se demander pourquoi les autorités universitaires ont désigné une conseillère à la politique des genres. Éclairage avec **Marjorie Gassner** – mathématicienne et professeur à la Solvay Brussels School of Economics and Management – qui occupe cette nouvelle fonction.

Esprit libre : Depuis Marie Popelin, si on regarde les chiffres des femmes présentes à l'Université aujourd'hui, il y a de quoi se réjouir…
Marjorie Gassner : Bien sûr, les progrès sont là mais il y a ce fameux «plafond de verre» qui stoppe les femmes dans leur carrière. Si elles occupent 43,4 % des mandats d'assistants, 34,3 % des mandats définitifs du corps scientifique, elles ne sont plus que 21,8 % de l'ensemble du corps enseignant et n'occupent que 15 % des postes de professeurs ordinaires.

Esprit libre : C'est mieux que la moyenne de 10 % des universités francophones belges…
Marjorie Gassner : C'est vrai. Et il faut rappeler que l'ULB a joué un rôle phare dans l'ascension des femmes universitaires dans le pays. La première femme assistante fut Pauline Mendeleef en 1924. La première femme professeur fut Madeleine Dwelhauvers-Gevers à la Faculté de Droit en 1929 et aussi la première à présider une Faculté en 1953. Enfin, en Belgique francophone, Françoise Thys-Clément fut, en 1990, la première (et unique) femme recteur – elle n'a jamais aimé le terme rectrice, imposé plus tard en Communauté française et qui lui faisait trop penser à une plume d'oiseau bien placée (!).

Esprit libre : Nous rions encore au souvenir de ses déclarations au Conseil d'administration dans le cadre du débat sur la féminisation des noms dont certains – cafetière comme féminin de cafetier, par exemple – nous laissaient assez rêveuses…
Marjorie Gassner : …mais cette féminisation des noms, il faut la poursuivre. Cela fait partie des recommandations du groupe de travail HoFe (Homme-Femme) créé par le Conseil d'administration. J'y accorde par exemple beaucoup d'attention dans les avis de vacances de postes. C'est important … et légal !

▲ *Marjorie Gassner , première conseillère à la politique des genres à l'ULB est mathématicienne.*

Nous souhaitons avoir un regard sur la ventilation et les flux hommes-femmes au sein de toutes nos populations pour voir si des changements apparaissent

Esprit libre : Ce groupe HoFe, c'est lui qui a proposé de désigner un conseiller à la politique des genres. Vous savez pourquoi c'est à vous qu'on a pensé pour ce poste ?
Marjorie Gassner : Ce groupe qui était présidé par Cécile Van de Leemput, la doyenne de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation a fait une série de recommandations dont celle-là. Symboliquement, le groupe trouvait que la personne devait être une femme et quelqu'un qui connaissait bien l'ULB.

Esprit libre : Quelles sont les recommandations sur lesquelles vous travaillez prioritairement ?
Marjorie Gassner : Il y a des choses très symboliques que nous avons débloquées comme l'apparition automatique des noms de femmes mariées dans l'annuaire du personnel. Aujourd'hui, le nom sous lequel on apparaît se fait sur une base volontaire. Mais il y a aussi un travail systématique de collecte de données qui est mené pour établir des tableaux de bord. L'information est très disparate pour le moment et nous souhaitons avoir un regard sur la ventilation et les flux hommes-femmes au sein de toutes nos populations (étudiants et tous les membres du personnel) pour voir si des changements apparaissent.

Jean-Louis Vanherweghem, lors de l'hommage à Marie Popelin : *« L'ULB se dit très fière d'avoir été la première université à admettre des femmes aux études universitaires. Ce fut en 1880, c'était en 1re candidature en Sciences naturelles, elles s'appelaient Emma Leclerq, Marie Destrée et Louise Popelin, la sœur de Marie … »*

Esprit libre : Vous travaillez aussi sur les carrières…
Marjorie Gassner : Nous travaillons à une meilleure information sur les promotions – ce qui sera favorable à tous – car il semble que les femmes s'autocensurent plus que les hommes dans ce domaine. J'ai aussi envie de faire discuter des questions liées au congé de maternité. Dans le corps scientifique, si une femme a un enfant durant sa thèse, il est de tradition d'accorder un an de plus pour la remise du travail mais il n'y a rien d'écrit. Il est clair que beaucoup de femmes n'entrent pas dans la carrière scientifique ou repoussent leur désir d'enfant pour cette raison. On ne tient pas compte non plus dans l'évaluation de l'activité scientifique des femmes du nombre et de l'âge de leurs enfants. Tout est bâti sur le stéréotype masculin. À mes yeux, le réaménagement des carrières est fondamental. Si les femmes ne sont plus pénalisées à ce niveau, on peut espérer en avoir plus dans la carrière scientifique.

Esprit libre : Plus de femmes présentes dans certains corps ne veut pas dire pour autant qu'elles seront plus présentes dans les organes de décision…
Marjorie Gassner : C'est exact. Il suffit de regarder la représentation étudiante au Conseil d'administration. Alors que nous avons plus d'étudiantes que d'étudiants, les filles sont tout à fait minoritaires. C'est pourquoi je souhaiterais qu'on travaille avec des quotas pour les listes électorales et que nous recherchions une solution consensuelle car cela fait débat. J'ai un double souci avec la surreprésentation masculine dans certains organes. Les hommes ont tendance à se coopter entre eux au sein des commissions d'évaluation et actuellement on est un peu dans un cercle vicieux car ce sont toujours les mêmes femmes que l'on retrouve dans toutes les commissions.

Esprit libre : Vous restez optimiste ?
Marjorie Gassner : Oui, car les pratiques évoluent positivement un peu partout. Je note cependant qu'il reste encore du travail car les difficultés d'emploi actuelles imposent une vigilance accrue. Par ailleurs, une des raisons qui m'ont poussée à accepter cette fonction de conseillère est le fait qu'elle concerne des sujets d'études intrinsèquement liés aux valeurs de l'ULB.

> **Isabelle Pollet**

Marie Popelin
avocate sans robe

Marie Popelin, première femme diplômée docteur en droit en Belgique par l'ULB, en 1888.

Le 6 mars dernier, une manifestation en hommage à Marie Popelin (1846-1913), a eu lieu au Palais de justice de Bruxelles, dans la salle des audiences solennelles de la Cour de cassation. Les autorités du monde judiciaire et de l'ULB ont rendu hommage à la première femme docteur en droit de Belgique, première femme à demander à être admise à la profession d'avocat mais qui ne fut jamais autorisée à exercer. Après une longue procédure, la Cour d'appel considéra en effet que :

« …la nature particulière de la femme, la faiblesse relative de la constitution, la réserve inhérente à son sexe, la protection qui lui est nécessaire, sa mission spéciale dans l'humanité, les exigences et les sujétions de la maternité, l'éducation qu'elle doit à ses enfants, la direction du ménage et du foyer domestique confiée à ses soins, la placent dans des conditions peu conciliables avec les devoirs de la profession d'avocat et ne lui donnent ni les loisirs, ni la force, ni les aptitudes nécessaires aux luttes et aux fatigues du Barreau. »

Ainsi que nous le rappelle Maître Daniela Coco, Marie Popelin débuta sa carrière comme institutrice aux côtés d'Isabelle Gatti de Gamond. Grâce à l'appui des libéraux de la Ville de Bruxelles de l'époque, celle-ci venait de créer les Cours d'éducation qui constituaient la première école laïque secondaire pour filles. Il faut rappeler le sinistre état de l'enseignement féminin d'alors qui s'arrêtait à la fin de l'école primaire alors que les garçons disposaient d'un cursus complet de la première primaire au doctorat universitaire. Marie Popelin décida, après avoir elle-même dirigé pendant une dizaine d'années l'École de Demoiselles de Mons, d'entamer des études de droit qu'elle réussit à 42 ans. Mais sans avoir pour autant l'autorisation d'exercer. Cette affaire fit grand bruit à l'époque et fut à l'origine du mouvement d'émancipation féminine en Belgique.

Révoltée par le sort qui lui avait été réservé, Marie Popelin fonda, en 1892, la Ligue belge des droits des femmes, qui comprenait non seulement d'autres femmes déterminées, telle Isala Van Diest, la première femme-médecin de Belgique, mais aussi des personnalités masculines éminentes comme Hector Denis, le recteur de l'ULB, Louis Frank et Carl Devos, qui avaient été les avocats de Marie Popelin devant la Cour d'Appel et la Cour de Cassation, et Henri Lafontaine, avocat au Barreau de Bruxelles et qui sera prix Nobel de la Paix en 1913.
En 1905, le Conseil national des femmes – également créé à l'initiative de Marie Popelin – et qui existe toujours aujourd'hui, fédérera les différents mouvements féministes nés entretemps.

Marie Popelin mourut en 1913 sans voir l'entrée en vigueur de la loi autorisant les femmes à devenir avocat (1922). Elle conserva jusqu'à la fin de sa vie le regret de n'avoir pas pu exercer cette profession.

> **Isabelle Pollet**

Vues d'en bas
Les réformes de l'administration

Créé il y a 17 ans, le Centre d'études et de recherches en administration publique (CERAP) de l'ULB revient au devant de la scène avec un nouveau site Web, une revue relookée et un colloque international les 14 et 15 mai… Rencontre avec **Luc Wilkin**, Président du CERAP et du Colloque et **Benoît Bernard,** co-président de l'événement.

Esprit libre : le CERAP semble connaître une année 2009 particulièrement intense. Comment ont démarré les activités de votre centre ?
Luc Wilkin : Tout a commencé en 1992, avec le montage à l'ULB d'un DES en administration publique ; l'idée était de faire intervenir à la fois des académiques et des personnes issues de l'administration publique dans cette formation. Le second axe de la raison d'être du Centre était la publication d'une revue spécialisée. Nous en sommes aujourd'hui au numéro 16 (voir p. 29). Le n° 17 sera l'occasion de mettre en valeur le colloque que nous organisons en mai, avec une maquette toute neuve…

Esprit libre : Pourquoi ce colloque, aujourd'hui ?
Luc Wilkin : Depuis une dizaine d'années, nous avons vécu une série de réformes fondamentales de l'administration des États, en Belgique (Copernic), en France, au Québec, en Italie, en Suisse, etc. C'est ce que l'on appelle le « New Public Management » dans le monde anglo-saxon, à savoir des méthodes et des approches le plus souvent issues du secteur privé appliquées aux modes de gestion de l'action publique mais aussi des ressources humaines. On parle toujours de ces réformes vues d'en haut : de la classe politique ou du point de vue des hauts fonctionnaires. Mais comment ceux qui sont sur le terrain vivent-ils ces réformes ? Souscrivent-ils à ces mouvements, y sont-ils réfractaires ? Il nous a paru essentiel de faire le point là-dessus, aujourd'hui. Michel Crozier ne disait-il pas : « ceux qui ont l'information n'ont pas le pouvoir, ceux qui ont le pouvoir n'ont pas l'information » ?

▼ *Luc Wilkin*

Colloque international :

Les réformes de l'administration vues d'en bas, **les 14 et 15 mai 2009**

En savoir plus :
www.cerap.be

▲ *Benoît Bernard*

Benoît Bernard : …Pour rebondir sur une autre formule célèbre de Michel Crozier, je le citerais à mon tour : « On ne change pas la société par décret ». Elle s'applique tout aussi bien à l'administration. Dans toutes les réformes actuelles, les maître-mots sont : recherche de la performance, responsabilisation des individus, refontes d'organisations. On constate aussi clairement une évolution technologique qui fait évoluer les métiers de l'administration. Or, que se passe-t-il la plupart du temps ? On réforme parfois en plaquant du neuf sur de l'ancien. Les bureaucraties anciennes sont souvent les oubliées des réformes. Cela crée des décalages et des problèmes spécifiques.

Esprit libre : « Vue d'en bas… », C'est aussi vu du côté de l'utilisateur… ?
Benoît Bernard : Ce titre n'est pas un hasard effectivement : un des ateliers du colloque sera consacré aux expériences de participations citoyennes, aux formules de gestion participatives qui se profilent, etc.

Esprit libre : Malgré les réformes, le fonctionnaire est encore trop souvent associé à l'image du « bureaucrate », du « pistonné », ou du « planqué »…
Luc Wilkin : Débureaucratiser – l'autre maître-mot des réformes – ne se décrète pas non plus. Et là encore tout n'est pas à jeter, on peut trouver à l'ancienne bureaucratie des vertus. Il est vrai que la problématique de la dépolitisation reste d'actualité, tant chez nous qu'ailleurs. D'autres expressions-clé sont la « simplification administrative », ou la « médiation » ; on parlera de « relations de services » plutôt que de « travail au guichet », etc. Une série de termes nouveaux font contrepoids à toutes ces images du fonctionnaire à l'ancienne. Ce n'est évidemment pas suffisant pour changer une image, mais cela doit être pris en compte et analysé.

Benoît Bernard : L'idée du colloque c'est justement de saisir, par la perception des agents publics, quelles sont les difficultés à interagir avec les utilisateurs. Plusieurs cas concrets seront présentés dans des domaines de la santé, l'éducation, la sécurité sociale, la recherche d'emploi…

Luc Wilkin : La réforme crée parfois des situations paradoxales : certains individus apparemment peu proactifs par rapport aux discours ou aux méthodes inventent, à l'occasion des réformes, des façons de travailler différentes, parfois très innovantes !

Benoît Bernard : Ce thème répond en tout cas à une demande, c'est sûr : nous avons retenu pas moins de 70 communications, à la fois de chercheurs mais aussi de témoignages de membres de l'administration. On espère en tous les cas, avec ce colloque, notre nouveau site et la publication de la revue Pyramides, répondre à un manque et combler quelque peu les lacunes de la compréhension des administrations… vues d'en bas.

> **Alain Dauchot**

ULBcdaire

Retrouvez toute l'actualité universitaire au quotidien sur

www.ulbruxelles.be

Quand les eaux phosphorent

La détérioration des systèmes aquatiques liée à la prolifération de micro-algues souvent toxiques est généralement attribuée au rejet anthropique excessif de sels nutritifs, en particulier de nitrates et de phosphates : c'est le phénomène d'eutrophisation. À ce phénomène est souvent associée une diminution de la qualité des eaux, avec les conséquences qu'on connaît pour la vie aquatique. Des chercheurs d'instituts européens et américains (parmi lesquels le Service d'écologie des systèmes aquatiques de la Faculté des Sciences de l'ULB), discutent de l'amélioration globale de la qualité des eaux - du bassin versant à la zone côtière - en s'attaquant au rejet de nutriments. Leur réflexion conduite par l'Université de Lund (Suède) a été publiée par la revue *Science* en février dernier.

Justice en ligne

Affaire Fortis et séparation des pouvoirs, avenir de la Cour de cassation, coût du procès judiciaire... autant de questions qu'abordent les spécialistes du site Justice-en-ligne.be. Créé par l'Institut d'études sur la justice, avec l'aide de la Fondation Bernheim, ce nouveau site Web propose une lecture rapide et éclairée d'événements judiciaires significatifs. Pour accompagner ces éclairages et en faciliter la compréhension, le site comporte également un lexique, présenté sous forme de fiches pédagogiques. Une dernière partie est consacrée au courrier des internautes et accueille leurs réactions spontanées sur des thèmes ou des faits de justice.

Plus d'infos :
www.justice-en-ligne.be

Biopark Charleroi Brussels South

BIOPARK CHARLEROI BRUSSELS SOUTH

En 1999, l'ULB inaugurait sur l'Aéropole de Charleroi, l'Institut de biologie et de médecine moléculaires, IBMM. 10 ans plus tard, elle crée le « Biopark Charleroi Brussels South ». Aujourd'hui plus de 500 personnes travaillent au sein de ce parc scientifique, réunies dans les instituts et laboratoires de l'Université libre de Bruxelles - l'Institut d'immunologie médicale (IMI) et le Laboratoire de biotechnologies végétales ont rejoint l'IBMM -, centres de recherche et entreprises spin-offs. Parc scientifique dédié au secteur biomédical, le Biopark Charleroi Brussels South et ses acteurs remplissent en interaction étroite les missions de recherche, de valorisation, d'innovation, de production, de formation, bientôt d'enseignement et d'incubation.

Vivre sans pétrole

Pour la première fois dans la Faculté de Philosophie et Lettres, le Département d'information et de communication a lancé un apprentissage par projet. Il s'agissait pour les étudiants de troisième bachelier de développer des compétences plus générales tout en s'exerçant à la pratique de leur futur métier. Le thème de cette année était **« Vivre sans pétrole »**. Les étudiants ont ainsi pu aiguiser leur réflexion sur la sortie du nucléaire, le pouvoir des pays de l'OPEP ou encore les biocarburants dans les voitures... et réaliser, très concrètement, un dossier journalistique et une action de communication. Le résultat de leur travail est à voir et à apprécier à la salle Dupréel le dimanche 26 avril de 11 à 18h.

Drogue et Parkinson

Le Laboratoire de neurophysiologie de la Faculté de Médecine de l'ULB - équipes d'Alban de Kerchove d'Exaerde, chercheur qualifié FNRS et de Serge Schiffmann - ont mis en évidence le rôle inattendu d'une population de neurones dans la dépendance aux drogues et le contrôle moteur. Leur recherche a été publiée dans la revue *Nature Neuroscience* du 8 mars.

Renforcement avec Waseda...

Le 10 mars dernier, le vice-président aux Relations internationales de l'Université Waseda (Tokyo), Katsuichi Uchida, a rendu visite à l'ULB. Notre Université entretient avec cette prestigieuse université japonaise des échanges d'étudiants réguliers et des collaborations de recherche fructueuses dans des domaines variés. Des négociations sont en cours pour faire de Waseda un partenaire privilégié de l'ULB, ce qui faciliterait la mobilité des étudiants et des chercheurs et permettrait de dégager plus facilement des fonds pour le développement de projets conjoints.

...et convention avec Douala

Le lendemain, l'ULB recevait le recteur de l'Université de Douala (Cameroun), le professeur Bruno Bekolo. À cette occasion, une convention institutionnelle (tous domaines) a été signée, dans le cadre des activités du Fonds de soutien à la formation médicale (Fosfom), fonds créé dans le contexte de promotion de la santé globale de l'ULB et de sa volonté de remplir sa mission d'enseignement sans limites de frontières ou de moyens financiers. Ce Fonds a pour but d'attribuer des bourses à des médecins étrangers qui souhaitent poursuivre leur formation dans un des hôpitaux du réseau de l'ULB.

Louxor : tombe pharaonique

Une équipe du Centre de recherches archéologiques de l'ULB a redécouvert à Louxor une tombe égyptienne perdue depuis plus d'un siècle. En 1882, l'égyptologue suédois Karl Piehl découvrait la tombe d'Amenhotep, le substitut du chancelier du Pharaon Touthmosis III (1479-1427 avant JC), dans la nécropole de l'ancienne Thèbes à Louxor. L'emplacement de la tombe fut ensuite perdu, jusqu'à sa redécouverte fin janvier 2009 par l'équipe de l'ULB dirigée par Laurent Bavay. La tombe se situe sur la colline de Cheikh Abd el-Gourna, à proximité de la Vallée des Rois. Les plafonds présentent des peintures magnifiquement conservées, dont les inscriptions hiéroglyphiques donnent les titres et la généalogie du propriétaire.

Le coup de plume - Cécile Bertrand

Anévrysmes : première à Erasme

Depuis quelques années, un nouveau traitement a été mis au point pour traiter les anévrysmes complexes des artères du cerveau. L'équipe neurovasculaire de l'Hôpital universitaire Erasme (Prs Lubicz, De Witte et Balériaux, Drs Bruneau et Dewindt) vient de publier la première étude mondiale rapportant les résultats à long terme de ce nouveau traitement. Cette étude démontre l'efficacité et la sécurité de la technique qui se positionne comme traitement de référence pour les anévrysmes complexes.

Un blog pour les Bib'

Les Archives et Bibliothèques de l'ULB ont décidé d'ouvrir leur blog: Blogus Operandi. Celui-ci est destiné à la fois aux professeurs, aux étudiants, aux chercheurs, aux différents personnels de l'institution, ainsi qu'aux autres bibliothécaires. Ce blog vous offrira une meilleure interactivité, mais vous donnera également un aperçu de l'actualité et de l'évolution technologique des bibliothèques de l'ULB. En prime, il traitera des nouveaux enjeux de la publication et de la recherche scientifique, et vous proposera des solutions que souhaitent offrir nos bibliothèques.

http://blogusoperandi.blogspot.com/

Carlo Boso, en atelier

Carlo Boso, metteur en scène et comédien, animera ce deuxième quadrimestre un atelier consacré à la rhétorique théâtrale à l'intention des étudiants du Master européen en étude du spectacle vivant de l'ULB. Collaborateur de Giorgio Strehler et de Dario Fo, entre autres au Piccolo Teatro de Milan, Carlo Boso s'intéresse particulièrement à la transmission et à la conservation des techniques de la Commedia dell'arte. Il est directeur de l'académie internationale des Arts du spectacle. Il a monté « Faut pas payer » de Dario Fo joué au Public ces deux derniers mois.

Nouvel écrin pour Solvay

Le lundi 9 mars a été posée sur le campus du Solbosch de l'ULB la première pierre du nouveau bâtiment de la Solvay Brussels School of Economics and Management (SBS-EM). Dès la rentrée 2010-2011, la SBS-EM occupera des locaux flambants neufs situés au coin de l'avenue Jeanne et de l'avenue F. Roosevelt. Un nouveau bâtiment digne de son prestige et de ses ambitions. Un symbole de la mutation de Solvay qui de section de la Faculté des Sciences économiques est parvenue à se hisser au rang de Business School à vocation internationale dans les rankings les plus prestigieux.

Catalyse mieux comprise

Réunis au sein du Centre interdisciplinaire des phénomènes non-linéaires et des systèmes complexes de l'ULB, des chercheurs de la Faculté des Sciences de l'ULB – Jean-Sabin McEwen, Pierre Gaspard (Prix Francqui 2006), Thierry Visart de Bocarmé, Norbert Kruse – se sont intéressés aux réactions catalytiques oscillantes sur des surfaces de dimensions nanométriques désignées par le terme d'horloges chimiques nanométriques. Leur recherche a été publiée dans la prestigieuse revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences.*

Anne-Michèle Cremer, une voix...

Entrée à la RTBF il y a bientôt 20 ans, Anne-Michèle Cremer était aussi assistante en journalisme à l'ULB. Elle avait de nombreuses cordes à son arc de journaliste et avait été une des chevilles ouvrières de Radio Campus. Celle dont la voix était devenue si familière pour des milliers d'auditeurs nous a quittés inopinément en décembre, à l'âge de 42 ans.

Ancrage carolo

En parallèle à son déploiement sur l'Aéropole, l'Université libre de Bruxelles s'investit dans le centre-ville de Charleroi. Elle proposera – probablement à la rentrée académique 2009 –, deux nouveaux enseignements: un Bachelier en Sciences humaines et sociales (1er cycle, horaire de jour) et un Master en Sciences du travail (2e cycle, horaire décalé), tous deux organisés par la Faculté des Sciences sociales et politiques/Solvay Brussels School of Economics and Management. L'Université libre de Bruxelles souhaite poursuivre son ancrage à Charleroi en association avec les acteurs de la région. Dans cet esprit, elle est le partenaire universitaire du campus technologique; elle mise également sur les synergies étroites avec plusieurs hautes écoles, en particulier la Haute école Condorcet.

Rendez-vous Nord-Sud

Le 4 mars, l'ULB organisait sa deuxième Journée de sensibilisation à la coopération au développement à l'attention non seulement des étudiants mais aussi des chercheurs et enseignants. Cette manifestation était l'événement phare de la 7ème édition de Campus Plein Sud, le rendez-vous incontournable de la solidarité Nord-Sud en milieu universitaire. Au programme : partages d'expériences avec des étudiants du Nord et du Sud, métiers de la coopération mis à l'honneur, séance d'information pour les chercheurs et enseignants qui souhaitent allier coopération et carrière académique, rencontres avec les chercheurs, info sur les filières d'études en rapport avec la coopération, et enfin, une conférence de prestige d'Olivier De Schutter, rapporteur spécial auprès des Nations Unies pour le droit à l'alimentation...

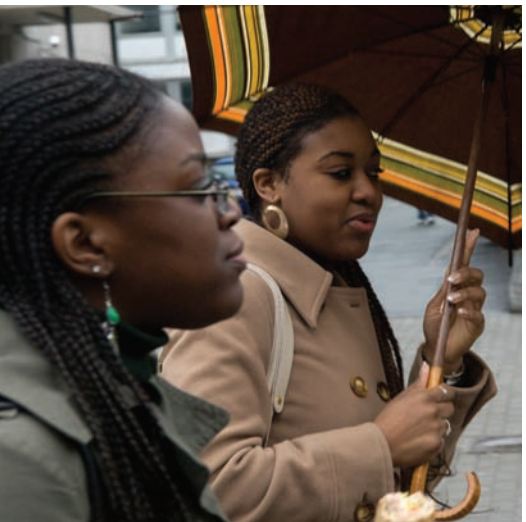

ETT est née

L'Université compte une nouvelle spin-off : Endo Tools Therapeutics, ETT. Basée à Nivelles, elle a vu le jour grâce à une association fructueuse entre médecins et ingénieurs, issus respectivement du Service de gastro-entérologie de l'Hôpital Erasme et du Service BEAMS – Biomécanique et instrumentation de la Faculté des Sciences appliquées de l'ULB. Ces dernières années, les deux services ont développé en étroite collaboration, du matériel révolutionnaire en endoscopie digestive, grâce au programme First spin-off de la Région wallonne, qui aboutit aujourd'hui à la création de la société anonyme Endo Tools Therapeutics.

Un nouvel observatoire astronomique

Le 6 mars a eu lieu sur le campus du Solbosch de l'ULB le remplacement de la coupole astronomique, au onzième étage du bâtiment D (avenue Depage). Situé sur le campus du Solbosch et visible depuis tout le sud-est de Bruxelles, cet observatoire est le seul observatoire astronomique de la capitale régulièrement ouvert au public, en plus d'être un outil didactique destiné aux étudiants de l'ULB. Dès octobre prochain, des chercheurs de l'Institut d'astronomie et d'astrophysique de l'ULB accueilleront le public – amateurs avertis ou simples curieux, jeunes ou moins jeunes – les mercredis soirs, après le cours public d'astronomie pour observer le ciel, la beauté des anneaux de Saturne ou les dentelles de la nébuleuse d'Orion...

Lambda-x & Discovery

La navette américaine Discovery a été lancée début mars, du centre spatial Kennedy près de Cap Canaveral, en Floride, avec à bord, des équipements de la société Lambda-x, spin-off issue de l'ULB. Ceux-ci devaient être intégrés dans la station spatiale internationale, avec pour objectif de faire croître des protéines de grande taille en microgravité. Créée en 1996, Lambda-x est un partenaire-clef des compagnies et agences spatiales en Europe. La société conçoit et réalise des instruments d'optique spatiale en s'appuyant sur les recherches théoriques du «Microgravity Research Center» dirigé par Frank Dubois (ULB).

Nominations, prix, élections...

- **Daniel Abadie** a reçu le 17 mars, le grade de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur en France. Auteur de nombreux écrits sur l'art, il est actuellement conseiller de la directrice des Musées de France et enseigne l'Histoire de l'art à l'Université libre de Bruxelles.

- Jeune avocat du barreau de Bruxelles et ancien représentant des étudiants au CA de l'ULB, Maître **Cavit Yurt** s'est illustré au concours international de plaidoirie pour les droits de l'homme à Caen. Sa plaidoirie, intitulée « Le nébuleux destin de Rothman Salazar, plaidoirie contre les atteintes illégales infligées aux sans-papiers » a remporté le 3e prix de cette compétition internationale, ainsi que le Prix du public.

- Trois membres du **CENA** (Centre d'études nord-américaines) de l'ULB ont décroché de prestigieuses distinctions : **Cécile Vanderpelen-Diagre**, avec le prix Pierre Savard 2009 qui récompense le meilleur ouvrage (« Mémoire d'y croire ») écrit sur le Canada à l'extérieur du pays. **Marc Maufort** se voit accorder le Lifetime Achievement Award 2009 for the promotion of Canadian drama outside of Canada par l'Association canadienne d'études théâtrale (ARTC). **Sylvie Peperstraete** a pour sa part obtenu cet été le Prix du meilleur article consacré au Mexique préhispanique, décerné par le Comité mexicain des sciences historiques.

- Le 12 janvier, c'est par un vote à une très large majorité, dès le premier tour, que les représentants de la communauté universitaire élus au Conseil d'administration de l'ULB ont renouvelé les mandats de **Jean-Louis Vanherweghem** à la présidence de l'ULB et de **Fabrizio Bucella** à la vice-présidence. Désignés pour la première fois le 13 janvier 2003, ils ont entamé tous deux leur quatrième et dernier mandat.

- Quatre professeurs de l'ULB - **Paul Aron** (Faculté de Philosophie et Lettres), **Jean-Louis Deneubourg** (Faculté des Sciences), **Jacques Duchâteau** (Institut des Sciences de la Motricité) et **Andrea Rea** (Faculté des Sciences politiques et sociales/SBS-EM) - sont titulaires d'une Chaire Francqui au titre belge pour cette année 2008-2009. Ils dispensent, ou ont dispensé, dans ce cadre une série de leçons dans différentes universités belges.

PHOTO : J.-M. CLAJOT

Vivre et étudier à l'Université
Aides sociales & enjeux

L'action sociale des universités peut-elle diminuer les déterminismes qui font que les études universitaires restent réservées aux élites socio-économiques et socioculturelles ? Peut-on dégager un cadre théorique de l'action sociale à l'attention des étudiants ? Ces questions faisaient récemment l'objet d'un **colloque à l'ULB**. Mise en lumière de quelques-uns de ces aspects, avec **Michel Sylin,** président du comité organisateur du colloque...

En savoir plus :
http://www.ulb.ac.be/colloque/asue/

L'Université est un lieu paradoxal : elle est un lieu de reproduction sociale où les élites se perpétuent ; elle est aussi – et en particulier la nôtre – un lieu d'émancipation, un lieu de choix. « Le président de notre Université l'a encore rappelé lors de la rentrée académique : l'Université est aussi le lieu où des jeunes issus de milieux populaires ou moins favorisés sont devenus professeurs, doyens, etc. » explique Michel Sylin, président de l'Institut des sciences du travail. L'Institut des Sciences du Travail qui, avec le Bureau des étudiants administrateurs (BEA) de l'Université libre de Bruxelles co-organisait le colloque qui s'est déroulé le 3 avril dernier.

Dès les années 60, l'aide aux étudiants a été structurée de façon plus intense (au travers d'un financement et d'une obligation légale à appliquer une aide sociale) mais cette ouverture de l'Université vers des étudiants moins favorisés est née bien avant, avec l'aide de fonds privés notamment, ayant permis la construction de logements sociaux, par exemple.

« Il est accordé aux universités (...) des subventions annuelles qui doivent servir aux fins ci-après : fonctionnement des services sociaux, des services d'orientation, des restaurants et homes étudiants, contribution à la construction, à la modernisation, à l'agrandissement et à l'aménagement des immeubles affectés à ces objets »

Article 1er de la loi du 3 août 1960

CASE

À l'ULB, la politique sociale est marquée par une responsabilisation des étudiants qui participent activement, au travers de leurs représentants élus, à la gestion de l'Université. Ils participent à la Commission des affaires sociales étudiantes (CASE) qui au sein de l'Université élabore, coordonne et applique les programmes d'aide aux étudiants et cela depuis 1968. La CASE est un des rares lieux dans l'institution où les étudiants sont représentés à hauteur de 50 % des membres. La politique sociale de l'Université est le fruit d'un travail et d'une réflexion négociée au sein d'un groupe de travail paritaire de cette même Commission.

Chaque évolution de notre politique sociale, chaque modification de critères d'acceptation de dossiers, a un impact sur la vie quotidienne de dizaines d'étudiants. Celle-ci est donc le fruit d'un débat interne ou se confrontent les positions, les avis et les expertises pour aboutir, en fin de compte, à des décisions

« Les excès du système de compétition et de spécialisation prématurée, sous le fallacieux prétexte d'efficacité, assassinent l'esprit, interdisent toute vie culturelle et suppriment même les progrès dans les sciences d'avenir »

Albert Einstein

très concrètes, vitales pour la suite des parcours universitaires de bon nombre d'étudiants. « Ce lieu est fantastique car il permet à la fois la confrontation des idées et donc aussi des idéologies, entre corps universitaires bien sûr, mais également au sein de chaque corps représenté. La question de l'aide sociale est évidemment une question éminemment politique, dans le sens où les enjeux idéologiques sont à leur tour confrontés à une réalité de terrain qui elle est incontournable. C'est véritablement un lieu de co-construction, représentatif de notre fonctionnement participatif », explique Michel Sylin.

APPROCHES DIFFÉRENTES

L'action sociale de l'université doit aider les étudiants à faire des études dans les meilleures conditions possibles. La loi de financement de 1960 en définit clairement les objectifs, tout en permettant aux universités une large souplesse dans sa mise en œuvre. Le colloque, là encore, aura montré à la fois ce qui rassemble mais aussi ce qui distingue nos institutions dans l'application de l'aide sociale ; différences qui traduisent aussi les modes de fonctionnement, les philosophies et les réalités qui sont propres à chaque entité.

ENCADREMENT & CONCERTATION

Il est intéressant de souligner que lorsqu'on parle d'action sociale des universités, on recouvre un spectre assez large : du point de vue académique, c'est le fait de posséder des infrastructures pédagogiques adaptées (salles d'études, matériel informatique performant, bibliothèques…), de développer une politique de promotion de la réussite efficiente, etc. Idéalement, l'action sociale en tant que telle doit donc être pensée et élaborée dans un esprit de concertation, de coordination large, qui tient compte de ce qui existe – ou pas – en matière d'encadrement global de l'étudiant. À l'ULB, c'est de plus en plus dans ce sens que travaillent les équipes concernées.

COLLOQUE

L'idée du colloque du 3 avril dernier était de se faire rencontrer les acteurs qui structurent et qui font vivre l'action sociale de l'Université mais aussi les partenaires extérieurs des universités : CPAS, travailleurs sociaux, décideurs politiques, etc. Confronter les pratiques est essentiel. Participaient donc, en tant qu'intervenants au colloque (en plus des intervenants de l'ULB), le recteur des Facultés universitaires St-Louis, un représentant de l'Université de Gand, les présidents des représentations étudiantes francophone et néerlandophone (FEF, VVS), et des représentants des ministères de l'Enseignement supérieur de la Communauté française, de la Jeunesse et de l'enseignement de promotion sociale ; le contexte préélectoral étant propice à l'écoute des attentes de chacun.

DÉMARCHE « QUALITÉ »

La question de l'aide sociale ne serait-elle pas devenue un critère d'attraction des étudiants ? En tous les cas, la loi interdit toute publicité qui utiliserait ce type d'argument et le Conseil interuniversitaire francophone veille au grain en cette matière. Quant à savoir si c'est un critère pris en compte par les futurs étudiants pour choisir leur lieu d'études, Michel Sylin ne le pense pas. « Si les universités peuvent avoir des volontés politiques sur ce que doit être l'Université, elles sont aussi traversées par des réalités sur lesquelles elles n'ont pas d'emprise. Nous sommes une Université attractive, pour différentes raisons revendiquées (situation géographique idéale, qualité de l'enseignement et de la recherche, une université qui vise l'excellence, etc.) mais on ne peut faire l'impasse d'un contexte particulier : Bruxelles reste une région d'Europe où vivent des catégories sociales défavorisées, et qui compte un nombre de jeunes d'origine étrangère très élevé », explique Michel Sylin. À partir de là, il est logique que l'ULB réfléchisse à comment, au mieux, accueillir ces étudiants qui, assez naturellement, viendront à elle. Cette question nous oblige à avoir une réelle démarche 'qualité'. Elle nous oblige à penser 'le possible de ce vers quoi nous avons envie de tendre' », souligne-t-il.

MOBILITÉ

Le contexte actuel des universités est mouvant ; l'Université est en mutation, elle est en plein questionnement. La mobilité étudiante tant vantée par Bologne reste, elle aussi, tributaire de moyens financiers conséquents ; les seules bourses ne suffisent pas à couvrir les frais engagés. Dans cette perspective, Bruxelles a l'avantage d'offrir malgré tout des loyers encore abordables, un coût de vie encore décent. Ce n'est sans doute plus le cas de Londres, de Berlin ou de Paris. L'ULB rassemble donc aussi des qualités d'accueil qui ne sont pas négligeables pour de nombreux étudiants étrangers. « Là encore, cette mobilité pose de nouvelles questions en terme de sens et d'organisation : les services d'aide aux étudiants ne peuvent sans doute plus se développer comme des entités isolées ; les questions qu'ils ont à gérer dépassent de loin, à présent, la seule problématique de l'aide financière », estime Michel Sylin.

PROJET DE RECHERCHE

Le développement social est, depuis une trentaine d'années, une question centrale pour l'Institut des sciences du travail ; l'aspect du développement social par rapport aux étudiants était néanmoins resté en retrait jusqu'il y a peu. « Nous lançons, dans le cadre de l'Institut des sciences du travail, une recherche qui aura comme intention de comprendre l'action sociale des universités à la lumière des réformes européennes. Il s'agit de mettre en lumière ce qu'est une université, ses enjeux, à quoi elle sert, comment on envisage son futur et comment on peut la gérer… C'est un travail important de comparaison entre 9 universités européennes, avec études et analyse systématique des évolutions de chacun ».

> **Alain Dauchot**

30 ans de République islamique, et après ?

L'Iran, à redécouvrir

On devrait encore parler de l'Iran en 2009, et pas seulement à cause du nucléaire. « 30 ans de la République islamique d'Iran » : l'occasion était trop belle pour le Centre d'études de la coopération internationale et du développement dirigé par **Firouzeh Nahavandi**, de lui consacrer un colloque…

Parmi les intervenants au colloque, on reconnait, de gauche à droite : Firouzeh Nahavandi, Arshin Adib-Moghaddam, Jean Arthur Régibeau, Vahid Gharavi, Pierre Goldschmidt… et sur la photo suivante : Mohammad Reza Djalili, Eric Remacle, J-A Régibeau, Pierre Goldschmidt, Clément Therme, Thierry Kellner, Arshin Adib-Moghaddam.
PHOTOS : JEAN JOTTARD

En savoir plus :
www.ulb.ac.be/socio/cecid/

Esprit libre : En 1986, vous aviez écrit un livre « Aux sources de la révolution iranienne ». Vous venez d'organiser un colloque d'envergure (ces 5-6 mars) sur la question de l'avenir de l'Iran. Serions-nous à un moment particulier de l'Histoire de ce pays ?
Firouzeh Nahavandi : On ne peut pas vraiment parler de « moment-charnière », mais le changement d'administration américaine pourrait néanmoins faire évoluer les choses. Par ailleurs, il y a des élections présidentielles en Iran en juin, et la question du nucléaire reste toujours en suspens. C'est donc un moment intéressant à observer…

Esprit libre : La révolution iranienne a été une des premières à se manifester en tant que « révolution islamique »…
Firouzeh Nahavandi : Les ambitions d'exportation de la révolution et de création d'une unité islamique, chères à l'Ayatollah Khomeiny ont clairement été déçues. Les pays musulmans n'ont pas suivi, en partie parce que la majorité sont sunnites. Ceci étant, l'Iran aura néanmoins compté sur certains plans, en appuyant notamment deux mouvements, l'un chiite, l'autre sunnite : le Hezbollah et le Hamas.

Esprit libre : Dans l'esprit du grand public, l'Iran du Shah, c'était un pouvoir fort mais aussi une volonté de modernisation et un pouvoir néanmoins laïque…
Firouzeh Nahavandi : La « modernité ratée », c'est justement le thème d'introduction du colloque, abordé par Yann Richard (professeur à l'Université de Paris III). Les bases de la modernisation voulue par l'ancien régime n'auront pas été assez solides pour perdurer, tout comme les tentatives de laïcisation où le religieux et le politique étaient pourtant séparés. La révolution islamique va stopper une certaine voie vers une modernité « à l'occidentale », même si le processus se poursuit, dans d'autres domaines, scientifiques et industriels par exemple.

Esprit libre : Parmi les thèmes abordés lors de ce colloque, la question de la démographie…
Firouzeh Nahavandi : Il est important de ne pas occulter cet aspect. Comme dans beaucoup de pays du Proche et du Moyen-Orient, celle-ci se distingue par certaines spécificités : en Iran, 60 % de la population a en-dessous de 30 ans, le taux de chômage est d'environ 30 % chez les jeunes. Lorsque le régime a changé, il a opté pour une politique nataliste avec une volonté idéologique. Khomeiny pensait que la politique de régulation des naissances dans le Tiers-monde était une stratégie occidentale pour limiter le nombre de musulmans… La politique nataliste étant ingérable, le pragmatisme a repris le dessus. C'est un élément important pour la compréhension du futur de cette région : les jeunes sont en quête d'ouverture, sont intéressés par les nouvelles technologies, ils écoutent les radios internationales, il y a la parabole TV, etc. Un atelier était d'ailleurs consacré aux nouveaux médias, à Internet, aux blogs…

Esprit libre : Les médias occidentaux parlent la plupart du temps de l'Iran par rapport au nucléaire, ou à Israël…
Firouzeh Nahavandi : L'idée de l'Iran, est de se sanctuariser, de devenir invulnérable. Face à la diminution et aux mutations relatives à l'utilisation du pétrole, l'Iran a voulu prendre les devants et diversifier, en choisissant notamment l'option nucléaire. Maintenant, l'ambigüité autour du nucléaire militaire est sans doute aussi un moyen de pression utilisé par l'Iran pour marquer sa place sur le terrain géostratégique, pour se montrer incontournable. C'est un pays non arabe qui peut avoir son rôle à jouer dans la région et pourrait devenir un allié pour l'Europe.

Esprit libre : Autre enjeu abordé lors du colloque : le droit des minorités…
Firouzeh Nahavandi : Effectivement, à côté de la minorité des musulmans sunnites, mal tolérés et souvent brimés, il y a celle des chrétiens, des juifs et celle des Bahaï, la plus attaquée car considérée comme une hérésie et poursuivis pour ce qu'ils sont. Mais en réalité, ceux que les autorités craignent le plus sont les Moudjahidins du peuple : ceux qui ont participé au renversement du régime précédent ; parce qu'ils sont toujours bien armés, toujours très actifs et qu'ils fonctionnent eux aussi comme une secte.

Esprit libre : D'un point de vue plus personnel, ce colloque aura été un moment intense, étant donné vos origines iraniennes…
Firouzeh Nahavandi : Il n'y a plus eu de colloque relatif à l'Iran de cette envergure en Belgique depuis de nombreuses années. Ce fut un moment réjouissant, notamment de pouvoir accueillir de nombreux professeurs iraniens qui sont actifs dans les universités européennes. C'est à la fois une source de satisfaction et de tristesse, car elle traduit le tarissement scientifique qui menace l'avenir de ce pays.

> **Alain Dauchot**

Don d'organes… **don de vie**

À l'occasion de la création du « Fonds Carine Vyghen pour le don d'organes », Esprit libre a rencontré **Vincent Donckier**, chef de clinique de la transplantation abdominale à l'Hôpital Erasme et président de la Société belge de transplantation.

Esprit libre : Le « Fonds Carine Vyghen pour le don d'organes » a pour 1re mission d'informer…
Vincent Donckier : C'est un objectif essentiel. le premier problème de la transplantation d'organes, c'est le manque d'organes lui-même. Fondamentalement, le nombre de donneurs potentiels a probablement diminué ces dernières années alors que le nombre de receveurs potentiels a fortement crû. En raison en particulier du développement de meilleurs traitements de substitution, du succès des transplantations et du vieillissement de la population.

Esprit libre : Pourtant, en Belgique la loi stipule que tout Belge qui ne s'y oppose pas expressément est un donneur potentiel…
Vincent Donckier : En effet et, on l'ignore trop, la Belgique est le pays le plus performant au monde au regard du nombre d'organes transplantés par million d'habitants. Ce résultat encourageant s'explique, bien sûr, par la loi dite du consentement présumé, par une opinion publique favorable au don d'organe, par des campagnes de promotion efficaces menées ces dernières années et par l'activité des différents acteurs de terrain impliqués dans le prélèvement. Il n'empêche, des patients continuent à mourir en liste d'attente…

Esprit libre : Le problème est-il plus sociétal que médical ?
Vincent Donckier : L'aspect sociétal est très important parce que la greffe d'organe a ceci de particulier qu'elle nécessite de façon cruciale la solidarité de l'ensemble des acteurs de la société. La limite à l'extension de l'activité de transplantation est en effet aujourd'hui la carence en organes. C'est pourquoi, la possibilité que nous avons tous de nous enregistrer comme donneur est très importante. Elle est aussi et surtout un soulagement pour les familles qui à peine après avoir appris la mort brutale d'un proche, se trouvent confrontées à la question douloureuse et violente du « Êtes-vous d'accord que nous prélevions ses organes ? ». S'enregistrer comme donneur épargne aux proches de devoir décider dans un moment déjà tellement intense en émotion.

Esprit libre : L'acte chirurgical est-il maîtrisé ?
Vincent Donckier : Oui, nous sommes aujourd'hui capables de greffer de multiples organes – cœur, poumon, foie, rein, pancréas, des tissus composites. Qu'il s'agisse de l'anesthésie, de la chirurgie ou des soins péri-opératoires, l'acte de transplantation est maintenant standardisé. Par ailleurs, nous fonctionnons au sein d'un organisme d'allocation européen, Eurotransplant qui identifie le meilleur receveur pour chaque organe, selon des critères strictement objectifs, de compatibilité, en tenant compte du temps d'attente et de la sévérité de la maladie du receveur.

Esprit libre : Mais les résultats de la greffe d'organe pourraient encore s'améliorer ?
Vincent Donckier : Le problème principal, après le manque d'organes, c'est la balance à trouver entre le contrôle du rejet et la toxicité des médicaments anti-rejet. De façon naturelle, après la

▲ *Vincent Donckier*

> *Le problème principal, après le manque d'organes, c'est la balance à trouver entre le contrôle du rejet et la toxicité des médicaments anti-rejet.*

transplantation, le système immunitaire du receveur rejette le tissu ou l'organe greffé prélevé chez un individu génétiquement différent. Les patients greffés doivent donc prendre des médicaments immunosuppresseurs durant toute leur vie. Ces traitements bien que lourds, sont très efficaces pour prévenir et traiter les phénomènes de rejet aigu, mais il reste deux limites essentielles : les médicaments actuels sont impuissants contre le rejet chronique et sont toxiques. Ceci étant, la recherche progresse. Les chercheurs travaillent à permettre la survie de l'organe transplanté sans traitement immunosuppresseur à long terme. L'ULB est un acteur de premier plan de cette recherche : le Pr Michel Goldman de l'Institut d'immunologie médicale (IMI) coordonne un important projet européen sur l'induction de tolérance en transplantation. La création d'un réseau européen permettant la mise en commun de nouvelles découvertes, la validation de nouveaux tests et la confrontation entre chercheurs dits fondamentaux et cliniciens est originale, riche et surtout prometteuse.

> **Nathalie Gobbe**

Le Fonds Carine Vyghen

Le 28 décembre 2007, Carine Vyghen décédait inopinément d'une hémorragie méningée à l'âge de 49 ans. Échevine de la Ville de Bruxelles, députée bruxelloise, humaniste et laïque convaincue, son nom est aujourd'hui perpétué à travers l'association « Fonds Carine Vyghen pour le don d'organes ». Créé par son mari, ses filles et ses proches, il vise à favoriser auprès du grand public la prise de conscience du don d'organes, de tissus et de sang ou de moelle osseuse. Sa première mission est d'informer. Le Fonds souhaite également aider les familles de donneurs. Et encourager chercheurs et médecins en créant un prix « Fonds Carine Vyghen ».

Contact :
Fonds Carine Vyghen
c/o Nicolas Verlaine
61, rue du Molenblok
1120 Bruxelles
fonds-carine.vyghen@scarlet.be
www.fonds-carinevyghen.net

Henri Levarlet

100 ans & un parcours voué à l'enseignement

Henri Levarlet nous reçoit dans sa maison baignée de lumière, entouré de la sollicitude tonique de sa femme, Hélène Joye[1] et de l'amitié indéfectible de l'un de ses anciens élèves. Il observe une sulfure rouge flamboyante, sa préférée - il en possède plus de 100 - qui côtoie le Coq de cristal de la Communauté française reçu récemment.
Le 5 mai prochain, ce sont ses 101 printemps qu'il fêtera auprès des siens !

Ce Coq de cristal qui a trouvé place au sein de sa demeure, c'est la récompense qu'il a reçue début 2009 pour s'être distingué, sa vie durant, dans le domaine de l'enseignement. La France quant à elle l'avait déjà fait, quelques années plus tôt, Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques, qui récompense ceux ou celles qui en France ou à l'étranger ont servi la cause de l'éducation.

Après des humanités à l'Athénée de Tournai, Henri Levarlet choisit l'Université libre de Bruxelles pour se préparer à une carrière professorale. C'est à sa mère qu'il doit d'avoir pu réaliser un parcours universitaire. Apprenant que l'État belge, au lendemain de la première guerre mondiale, garantit une pension complète à ses officiers, et donc à son mari, elle dira à Henri et à son frère : « mes garçons, vous irez tous deux à l'université », ce qu'ils feront. Henri, après sa licence, terminera un doctorat en Sciences physiques et mathématiques et son frère deviendra pharmacien.

COURS CLANDESTINS

Il entame alors une carrière de professeur à l'Athénée d'Ixelles, puis à Etterbeek. Démobilisé après l'armistice de mai 40, il reprend ses cours et décide de poursuivre la formation de ses élèves inquiétés par l'occupant nazi. Ces cours clandestins se donnent dans des caves de la Faculté de Médecine, à la Porte de Hal.

« Je fonçais et tous étaient confiants ! ». Henri Levarlet agit seul, en contact avec quelques-uns comme le bourgmestre d'Etterbeek, Schmidt, mais sans implication dans les mouvements de résistance « pour ne pas entraîner (avec lui) les jeunes en cas de pépin ». Sa première promotion de rhétoriciens, sortie en 1944, qui comptait notamment Manfred Loeb, André Sterling, Roger Gilson, René Thomas, lui témoignera sa reconnaissance par une petite fête de retrouvailles tous les deux ans, qui s'est poursuivie jusqu'en 2000.

[1] Professeur émérite et ancien Président de l'Institut d'éducation physique et de kinésithérapie de l'ULB (ISEPK).

AU CONGO

Après la guerre, il présente sa candidature pour assumer la charge de préfet du premier athénée public au Congo, à Costermansville/Bukavu. L'établissement est réservé aux enfants blancs de colons. Levarlet y fait admettre un métis né d'un Belge et d'une Tutsi, geste qui sera très mal vu dans les milieux politiques de métropole. Une épidémie de rougeole au Congo, qui l'effraie pour ses propres enfants, permettra à Henri de demander son retour en Belgique. Il sera proviseur puis préfet de l'Athénée d'Etterbeek de 1949 à la fin des années 50.

Au milieu des années 50, sous gouvernement des gauches, le ministère de l'Enseignement va recruter des directeurs généraux venant du terrain (6 postes non administratifs réservés à des enseignants ou inspecteurs). Henri Levarlet est nommé directeur général de l'Enseignement moyen et normal. Il en sera ensuite secrétaire général de 1964 à 1973. Après en avoir été le représentant belge, il occupera pendant 7 ans la présidence de la Commission de pilotage de toutes les Écoles européennes.

DÉVERROUILLER L'ACCÈS À L'UNIVERSITÉ

Avec le recul, il retient aujourd'hui, de ses années de haut cadre de l'administration, son implication personnelle dans deux grands dossiers : la réforme de l'enseignement des mathématiques et l'omnivalence des diplômes, mesure qui permettra à toute personne, à l'issue de 6 années réussies d'enseignement secondaire, d'avoir accès à l'université. Son action à la tête du Ministère de l'Enseignement s'inscrit dans une foi militante pour la préservation de l'éducation comme bien public et pour la démocratisation de l'enseignement dont il fut un acteur important, avec le ministre libéral Charles Moureaux et son ministre de tutelle, le socialiste Henri Janne. Fidèle à ses convictions, il soutiendra financièrement, à plusieurs reprises, le fonds des bourses d'études de l'Union des anciens étudiants de l'ULB.

Épris de liberté et de justice, il dit avoir essayé toute sa vie de correspondre à l'idéal qu'il s'était fixé : être tout simplement un homme honnête, correct et solidaire. Puissions-nous tous atteindre le soir de notre âge en si belle compagnie et harmonie avec soi.

> **Chantal Zoller**

Impulsion « environnement »

L'holographie digitale pour scruter l'eau

L'ULB joue un rôle-clef dans le programme d'impulsion de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle participe aux six projets « environnement » sélectionnés (et en coordonne 4 sur 6) pour un budget de 7,5 millions d'euros. Parmi ceux-ci HOLOFLOW, une recherche où l'imagerie 4D va permettre d'améliorer la surveillance environnementale.

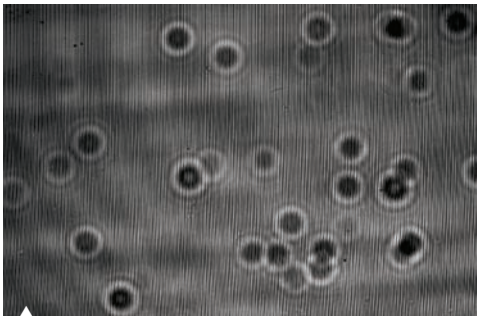

Qualité d'image accrue grâce à l'éclairement partiellement cohérent, réduction des interférences non pertinentes, réduction très importante du « bruit cohérent »… résultats obtenus avec une haute technologie : l'holographie digitale.

Agrégats, grains sédimentaires, gouttelettes d'huile, micro-organismes pathogènes, plancton… on peut trouver de multiples particules dans l'eau. Encore faut-il les détecter… Or, l'imagerie classique – la microscopie optique – présente des limites : préparation longue, échantillonnage limité, particules hors focus…

TECHNOLOGIE BREVETÉE

Face à ces limites, le Microgravity Research Centre (MRC) de la Faculté des Sciences appliquées apporte une réponse technologique : la microscopie avancée en holographie digitale et imagerie 4D. Brevetée par l'ULB, l'holographie digitale en éclairement partiellement cohérent enregistre l'image sur un capteur numérique, améliorant l'échantillonnage et la fiabilité, permettant des détections automatiques, réduisant le « bruit », multipliant par 100 la profondeur des investigations, améliorant la qualité des images ; en d'autres termes, l'holographie digitale permet de détecter, visualiser et quantifier les particules dans un flux continu de fluide pour les applications « on-line » et in situ avec une précision accrue. D'ores et déjà validée en microgravité lors d'expériences spatiales – le champ naturel de recherche du MRC –, la technologie va, grâce au programme d'impulsion HOLOFLOW être étendue à la surveillance environnementale.

En collaboration avec des spécialistes de l'environnement – le Service de traitement des eaux et pollution et l'Environmental Hydroacoustics Lab de la Faculté des Sciences appliquées de l'ULB ainsi que le Laboratory for Analytical and Environmental Chemistry de la VUB –, le MRC va intégrer cette puissante technologie optique dans une instrumentation – pour les analyses dans le domaine de l'environnement aquatique. Le projet HOLOFLOW vise le monitoring de l'eau potable (détection par exemple de protozoaires parasites ou d'algues) et le monitoring du traitement des eaux usées (notamment l'élimination du phosphate par procédé biologique) ; il va permettre d'étudier les phénomènes environnementaux liés aux sédiments ou encore d'ouvrir différentes applications in-situ telles que l'intégration de la technique dans les observatoires des océans et fonds marins ou l'aide à la gestion de la pêche et l'aquaculture.

SPIN-OFF EN PERSPECTIVE

Parallèlement à ces enjeux écologiques cruciaux, se profile également une dimension économique pour la Région, comme le rappelle le coordinateur du projet et directeur du MRC, Frank Dubois : « HOLOFLOW s'appuie sur une technologie émergeante bien maîtrisée à l'ULB, mise au service de la gestion de l'eau et des écosystèmes aquatiques. Le projet de recherche va rapidement déboucher sur la création d'une spin-off à Bruxelles, qui mettra au point les logiciels commerciaux et commercialisera le produit complet « microscope holographique », en partenariat avec une firme wallonne chargée de construire les instruments.

> **Nathalie Gobbe**

Six projets sélectionnés *

Outre HOLOFLOW, la Région de Bruxelles-Capitale soutient les projets :

GETZ :
Évaluer les effets de la gestion des eaux usées bruxelloises sur le fonctionnement écologique de la Senne – Coordination VUB, Partenaires ULB (Écologie des systèmes aquatiques, Faculté des Sciences et Traitement des eaux et Pollution, Faculté des Sciences appliquées) et VUB.

OXEROM :
Mettre au point une stratégie innovante pour l'élimination de trois micropolluants organiques typiques – Coordination ULB (Service de Physiologie et Écologie microbienne, Faculté des Sciences), Partenaires ULB (Transfers, Interfaces and Processes, Faculté des Sciences appliquées) et UCL.

GREENCOAT :
Déposer par plasma atmosphérique des films sur des surfaces métalliques, utilisées dans le domaine de la construction, tout en alliant le respect de l'environnement à une production plus rationnelle – Coordination VUB, Partenaires ULB (Service de chimie analytique et des interfaces, Faculté des Sciences) et VUB.

TEFRACEM :
Valoriser les résidus de procédés thermiques d'épuration dans des matériaux de construction – Coordination ULB (Service BATir, Faculté des Sciences appliquées), Partenaires ULB (CREA-SURF, Faculté des Sciences appliquées) et CRIC.

GASEPOC :
Développement de capteurs, à même de quantifier le méthane et le dioxyde de carbone dans un premier temps, et pouvant fonctionner dans les conditions de combustion d'un biogaz – Coordination ULB (Service de Chimie physique des matériaux, Faculté des Sciences), Partenaires Institut Meurice et UCL.

Jacques Reisse
la science, sans complaisance

Dans le foisonnement de publications à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Darwin, Jacques Reisse propose, avec Dominique Lambert[1], une lecture originale et actuelle de l'œuvre du naturaliste anglais au travers d'une rencontre inattendue entre Darwin et Georges Lemaître[2]. L'occasion d'en savoir un peu plus sur la manière dont il perçoit la « suite » de l'évolution humaine…

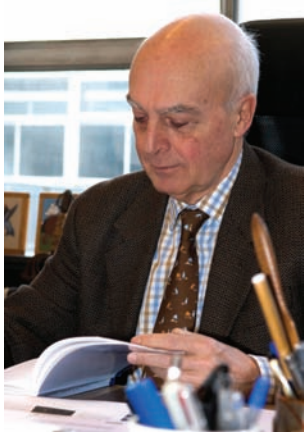

La science comme un savoir partagé à l'opposé d'une tour d'ivoire

[1] Dominique Lambert est professeur aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur.
[2] « Charles Darwin et Georges Lemaître. Une improbable mais passionnante rencontre », Dominique LAMBERT et Jacques REISSE, Académie royale de Belgique, Classe des Sciences, 2008.

PHOTOS : JEAN IOTTARD

Esprit libre : Lemaître-Darwin… pourquoi ce rapprochement ?
Jacques Reisse : Tous deux ont trouvé des réponses scientifiques à des « grands problèmes » abordés jusque-là du seul point de vue philosophique ou religieux. Tous deux sont théologiens mais leur démarche scientifique similaire, fondée sur l'observation suivie de théorisation et du rejet de tout a priori, a contribué à la sécularisation des questions liées à l'origine et à l'évolution : de la vie pour Darwin, de l'univers pour Lemaître.

Esprit libre : Comment ont-ils concilié leurs convictions religieuses et leurs découvertes scientifiques ?
Jacques Reisse : La foi de Darwin, au début de ses investigations, est fondée sur la théologie naturelle et le concept d'harmonie de la nature, chère au théologien anglican, William Paley. Lorsqu'il élabore sa théorie de l'évolution et de la sélection des espèces, Darwin n'a plus besoin du Dieu de Paley pour expliquer le monde. Il devient alors agnostique. Le jeune Georges Lemaître espère réconcilier science et religion dans une approche concordiste. À la fin de sa vie, il sera discordiste. Le pape Pie XII présente en effet le modèle du Big Bang (que Lemaître désignait par modèle de l'atome primordial) comme une explication scientifique du « Fiat Lux ». Lemaître fait alors savoir au Vatican qu'il convient, en la matière, de séparer science et religion. Pour lui, il y a lieu de distinguer clairement la singularité initiale – un état décrit par la physique – de la source de l'existence du monde qui relève de la problématique de la création.

Esprit libre : C'est donc tout le rapport science/religion que vous mettez en exergue dans la rencontre entre ces deux savants…
Jacques Reisse : Leur vision permet en effet de ne pas retomber dans une confrontation entre science et religion. Faire de la science implique en effet de séparer les deux registres : les lois scientifiques imposent cette séparation méthodologique. Par contre, dans le processus d'élaboration de sa théorie, dans la manière selon laquelle la connaissance s'acquière, le chercheur est nécessairement « conditionné » par sa subjectivité, son vécu familial, ses études, ses options sociales ou religieuses. C'est tout ce cheminement dans l'élaboration d'une idée qui en fait la richesse. Quel dommage que les cours de sciences n'enseignent pas la manière dont les chercheurs sont arrivés à formuler leur découverte. Ce faisant, on attirerait peut-être plus de jeunes vers la science !

Esprit libre : Darwin et Lemaître défendent une vision de la science qui n'a rien perdu de son acuité ?
Jacques Reisse : En effet, ils refusent tout fondamentalisme, toute instrumentalisation de la science, tout usage apologétique, qu'il s'agisse, comme en témoigne la résurgence de certaines formes de concordisme philosophique aujourd'hui, d'utiliser la science comme fondement

de convictions religieuses ou antireligieuses. Le message est important si l'on veut réfuter à la fois le mouvement nord-américain de « l'intelligent design » et ne pas réduire l'exercice de la science à une posture scientiste. Pas de confusion des magistères pour autant, mais une reconnaissance de l'existence des deux et de leurs fondements profondément différents.

Esprit libre : Le rôle de la science dans la société vous taraude depuis longtemps. Il n'est donc pas étonnant de vous voir impliqué dans la création d'une 4e classe à l'Académie, « Technologie et Société », dédiée à la réflexion sur les retombées sociétales des activités scientifiques.
Jacques Reisse : Je suis profondément attaché à une conception de la science comme un savoir partagé à l'opposé d'une tour d'ivoire. Il faut être attentif à ce que la recherche dans tout domaine peut apporter à la société, d'où l'importance notamment de la vulgarisation scientifique. Par ailleurs, parler de science permet de faire rêver les gens !

Esprit libre : Et l'indépendance de la recherche ?
Jacques Reisse : Une recherche libre, certes, non apologétique et non instrumentalisée mais pas coupée de la réalité ! La recherche scientifique dépend des deniers publics, il faut donc accepter de rendre des comptes. Je crois profondément au fonctionnement collectif des sociétés. Il faut informer, y compris les politiques, pour faire avancer les idées. L'Académie aujourd'hui sous l'impulsion de son secrétaire perpétuel, Hervé Hasquin, tient à jouer ce rôle citoyen plus qu'elle ne l'a fait dans un passé récent.

Esprit libre : Venons-en à votre carrière, autre clé pour comprendre votre relation science/société…
Jacques Reisse : Après des humanités à l'École Decroly, je fais un doctorat en sciences à l'ULB sous la direction de Grégoire Chiurdoglu, et j'enseignerai dans deux Facultés, en Sciences et en Sciences appliquées, ce double ancrage m'ayant beaucoup apporté. Mes travaux de recherche concernent différents volets de la chimie (prébiotique, organique, sonochimie, etc.).

Esprit libre : Des rencontres marquantes ?
Jacques Reisse : La chance d'avoir pu faire en quelque sorte un « postdoc » à domicile en rencontrant tous les jours dans mon laboratoire Kurth Mislow, professeur à Princeton, en année sabbatique à l'ULB, et intéressé par les recherches du jeune chercheur que j'étais. Mislow et Guy Ourisson, professeur à l'Université de Strasbourg, seront les deux personnalités étrangères qui ont le plus influencé mon parcours.

Esprit libre : Epinglons la dimension internationale et institutionnelle de votre carrière…
Jacques Reisse : J'ai été professeur visiteur dans plusieurs pays et j'ai présidé de nombreux conseils scientifiques en France, notamment le conseil scientifique du Pôle européen de Grenoble. Je suis encore aujourd'hui secrétaire du Comité scientifique et stratégique du Collège de France. J'ai été adjoint des recteurs Hasquin, Verhaegen et Thys et président de départements tant en Faculté des Sciences qu'en Faculté des Sciences appliquées.

Esprit libre : Avec le recul aujourd'hui, quel regard portez-vous sur l'université ?

Quel dommage que les cours de sciences n'enseignent pas la manière dont les chercheurs sont arrivés à formuler leur découverte

Jacques Reisse : J'apprécie le système belge, sans séparation entre universités et grandes écoles, où se côtoient sans sélection les meilleurs et ceux qui le sont moins. Je suis convaincu que dans un petit pays comme le nôtre, nous ne pourrons pas continuer à faire tout et partout, du 1er cycle au doctorat. L'organisation du paysage universitaire en réseaux sur base de critères philosophiques ou politiques, et non sur des critères scientifiques m'attriste. Cela me paraît malheureux et à terme suicidaire. Ce ne sont pas de bons critères pour fonder la qualité de l'enseignement et de la recherche. D'où l'importance des institutions qui, en Belgique, transcendent ce phénomène : le FNRS et les Académies.

Esprit libre : Ce sont les grands sujets de société qui vous interpellent aujourd'hui…
Jacques Reisse : Nous vivons une conjonction de différentes crises, toutes liées à notre choix de société – crise environnementale et crise économico-financière ; notre modèle n'est pas viable à terme. Il conduit à une exclusion croissante et entraînera des conflits majeurs liés à la pénurie d'eau, aux famines, au nombre croissant de réfugiés environnementaux. Je donne des conférences sur ce thème du futur qui s'annonce extrêmement dangereux. Nous devons être prêts psychologiquement à affronter des problèmes plus graves encore que ceux que nous connaissons déjà et il faut des voix « courageuses » pour oser le dire. Il faut aider les gens à affronter tout cela, pas pour susciter la peur mais certainement pas non plus en leur disant que tout va bien. Il faut sensibiliser à la nécessité d'une coordination des actions puisque ces problèmes sont globaux.

Esprit libre : Notre mode de prise de décision est à revoir ?
Jacques Reisse : La gravité de la situation est telle que les mécanismes décisionnels sont un enjeu majeur. Les organisations internationales, telles que l'ONU ou la Commission européenne au sein desquelles travaillent des personnes sur lesquelles ne pèse pas « le risque de ne pas être réélu » sont essentielles. Il faut dépasser les réactions à l'affect et le souci de la satisfaction des besoins à court terme. Les citoyens n'y sont pas tous préparés !

Esprit libre : Nous avons parlé de l'Université. La place du libre examen dans votre histoire personnelle ?
Jacques Reisse : Le libre examen évoque pour moi une pensée libre qui implique laïcité, démocratie, honnêteté intellectuelle et cohérence, mais je m'insurge contre le repli identitaire en proclamant des soi-disant identités qu'on s'approprie ! Il faut être capable de voir ce que les autres font, leurs évolutions aussi.
La défense des valeurs, oui s'il y a mise en cause des nôtres, de nos principes fondamentaux, mais nous n'en avons pas le monopole. Pas de jugement de valeurs simplistes sur les valeurs !

> **Chantal Zoller**

Arts et écriture
Lignes de convergence

L'interdisciplinarité et la perméabilité des modes de savoir ne sont, ni encore ni partout, un pari gagné dans le monde universitaire. Ce sont souvent les jeunes chercheurs qui font bouger les choses. **Laurence Brogniez**, **Valérie Dufour** et **Denis Laoureux**, tous trois récemment promus à un poste définitif à l'ULB, sont de ceux-là, dans la ligne ouverte par leurs prédécesseurs Michel Draguet, Manuel Couvreur et Paul Aron.

Laurence Brogniez

Valérie Dufour

Denis Laoureux

(*) www.pictoriana.be

À force de dialoguer sur leur champ scientifique commun, de partager les mêmes questions et méthodes, ils travaillent ensemble aujourd'hui sur un axe transversal mariant Art et Écriture, et plus particulièrement sur les écrits produits par des artistes qui ne sont pas hommes de lettres.

PEINTURE, MUSIQUE, LITTÉRATURE

Laurence Brogniez s'est intéressée, dès le milieu des années 90, aux relations entre le mouvement pré-raphaélite anglais et les symbolistes belges et français. Elle analyse en tant qu'objet textuel, la transposition d'art (poème qui prend un tableau pour sujet), l'écrit d'artiste et la figure de l'artiste dans les romans.

Denis Laoureux a consacré sa thèse à Maeterlinck qui a construit un projet littéraire sur des éléments visuels, puisés dans la tradition picturale flamande ou le théâtre. Ses recherches l'ont conduit ensuite à Christian Dotremont et Marcel Broodthaers.

La thèse de doctorat de Valérie Dufour porte sur Stravinsky et ses exégètes. Le compositeur a confié, en effet, les clés de compréhension de son œuvre à des critiques qui l'ont aidé à formuler par écrit des considérations sur sa musique. La chercheuse analyse le statut des écrits des compositeurs, et leur rapport au public, notamment dans le cadre d'un réseau d'études qu'elle a fondé avec l'Université de Montréal.

UNE RENCONTRE, FIN 2010

La romaniste, la musicologue et l'historien de l'art ont tissé pas à pas la trame de leur rapprochement interdisciplinaire qu'ils ont pu structurer dans le cadre d'un groupe de contact du FNRS consacré aux « Écrits d'artistes ». Ils préparent ensemble, avec l'Université de Montréal, un grand colloque sur une forme particulière de ces écrits, l'entretien, qui transcende toutes les formes artistiques, beaux arts, musique et cinéma. L'événement aura lieu à l'ULB fin 2010.

Interrogés sur les ingrédients qui favorisent la réussite d'une démarche transdisciplinaire, ils désignent en priorité l'existence de questions et de méthodes communes, un travail concret sur des objets très précis comme c'est le cas par exemple pour l'écrit d'artistes qui peut s'appréhender au travers de ses variantes, la lettre, l'entretien ou le journal. Le processus prend forme à la faveur de journées d'études, de séminaires intégrant les doctorants, et de colloques. La collaboration, le dialogue par-delà les spécialités disciplinaires ont d'autant plus de chances de s'inscrire dans la durée s'ils se cristallisent sur des projets mobilisateurs : publication collective, création d'une collection éditoriale ou d'instruments scientifiques au bénéfice des chercheurs du domaine. La préparation d'édition d'écrits d'artistes belges et l'élaboration d'une base de données sur les écrits de peintres plasticiens de notre pays – Pictoriana (*) - répondent, dans leurs préoccupations conjointes, à cet objectif.

Le décloisonnement des disciplines profite, bien entendu, à l'enseignement, à la recherche et à la dimension internationale de leurs travaux. Denis Laoureux donne un séminaire en Histoire de l'art sur les écrits d'artistes et montera en 2010, avec l'Academia Belgica, une exposition sur les peintres belges de Cobra, à la Galeria Nazionale d'Arte Moderna. Valérie Dufour organise des séminaires croisés entre Montréal et Bruxelles. Laurence Brogniez interagit avec l'Université de Lille III dans l'accueil de doctorants et avec Lyon 2 dans le cadre d'un « cluster » de recherche « Genre et Société ». Tous trois feront cours au Collège Belgique cette année ou à la rentrée académique prochaine.

OUVERTURES

Quelles sont les attentes des trois jeunes chercheurs-enseignants pour le futur ? Poursuivre la rupture de l'isolement universitaire en ouvrant les manifestations scientifiques aux étudiants, au public, en conjuguant recherches fondamentale et appliquée, réflexion et création, en invitant des praticiens de l'art. Ils sont conscients de la nécessité de renforcer le rôle d'acteur culturel de l'université dans la société et de communiquer davantage vers la Ville. Les écrits d'artistes comme médiation entre l'artiste, le public et le chercheur s'avèrent un terreau exemplaire pour marier les connaissances et intégrer le savoir sensible.

> **Chantal Zoller**

À voir, à faire à l'ULB... ou ailleurs

Retrouvez toutes les activités de l'ULB dans l'agenda électronique sur :
www.ulb.ac.be/outils/agenda/

Emma D et Michèle Grosjean

Emma D est une jeune peintre belge, formée à l'Académie des Beaux-arts de Rome et de Bruxelles. Ses œuvres récentes s'organisent autour de thèmes privilégiés : vanités, paysages urbains, fleurs. Entre mélancolie et ironie, ses œuvres nous amènent à une méditation sur la destinée humaine. Emma D met ainsi en scène son propre sentiment de vulnérabilité, et le nôtre...
Peintre, graveur et sculpteur, la palette très subtile de gris colorés de Michèle Grosjean traduit son intérêt très particulier pour la matière. Un travail qui se construit de façon aléatoire sur les traces imprévues, les griffures, les coulées... Son œuvre est habitée de fantômes, de personnages de la mythologie, mais aussi d'habitants du monde des rêves. Figures d'Osiris côtoyant des oiseaux blessés... Autant de témoins d'un monde enfoui, mélange de savoir et de poésie pure.

Salle Allende (campus du Solbosch).
Du 24 avril au 23 mai 2009.
Du lundi au samedi, de 11h à 16h.

Un geste pour le Télévie

La 21e édition de l'Opération Télévie est organisée au cours des premiers mois de cette année se clôture par la traditionnelle soirée de gala, le samedi 25 avril. Comme chaque université de la Communauté française, l'ULB a soutenu activement cette action importante pour la recherche et ses chercheurs, en mettant notamment en vente des produits sélectionnés parmi les propositions du FNRS. Vous trouverez d'ailleurs dans ce numéro un bulletin de souscription pour participer à l'opération.

Contre le cancer du sein

L'asbl Breast International Group organise les 7, 8 et 9 mai 2009 à Bruxelles une conférence internationale axée sur la recherche translationnelle en matière de cancer du sein. En parallèle et avec l'aide du Fonds Jean-Claude Heuson, une soirée de bienfaisance est organisée en vue de récolter des fonds pour cette recherche. Une soirée à laquelle participera José Van Dam ainsi que d'autres chanteurs belges et étrangers dont deux lauréates du concours Reine Elisabeth. Ce concert exceptionnel sera rehaussé par la présence de Sa Majesté la Reine Paola. Il se déroulera à la salle de l'Espace Flagey à Bruxelles le jeudi 7 mai 2009 à 20 h 15

Infos : fonds.heuson@bordet.be ou 02 541 30 89

Le plus ancien astrolabe sanskrit (donc indien) connu. Il est conservé en Belgique et sera exposé durant la conférence.

Astronomie et mathématiques de l'Inde ancienne

Mal connue en Europe, parce que trop éloignée des centres associés habituellement au développement de la science moderne, la science indienne est pourtant à l'origine du système de numération décimal, de la disposition pratique de ses opérations et de ses dix symboles, aujourd'hui adoptés universellement. Le génie indien s'est manifesté dans tous les domaines, de l'argumentation philosophique aux sujets les plus techniques. Ce 24 avril, une conférence présentera les aspects les plus subtils de ce génie. La conférence permettra la réunion à Bruxelles de plusieurs chercheurs de premier plan, ayant contribué de manière significative à l'expression en langage mathématique de la littérature scientifique sanskrite.

Lieu : ULB, Campus du Solbosch, Institut de Sociologie, Salle Baugniet.
Le 24 avril, de 8h30 à 16h30.
Infos : Jean-Michel Delire : 02 650 38 52

Amesurons-nous !

« Amesurons-nous! Grandeurs, unités et Cie », tel est le nom de l'exposition qui s'installe pour quelques mois au Centre de culture scientifique (CCS) de l'ULB à Parentville. Cette exposition, conçue par le CCS et la Maison des sciences de l'ULg, propose aux petits et aux grands un voyage ludique dans le monde des mesures, en permettant à chacun de s'amuser et de se mesurer à une kyrielle d'expériences plus interactives les unes que les autres. En marge de l'expo, sont organisés des conférences et des ateliers spécialement conçus pour les élèves de l'enseignement primaire et secondaire (inférieur et supérieur).

Jusqu'au 28 août au CCS, à Parentville.

Théâtre et danse : un festival

Le festival Théâtre Ouvert de Bruxelles, dédié aux arts de la scène et notamment au théâtre universitaire, organisé pour la 3e année à l'ULB, accueille pour la première fois de la danse contemporaine. L'OPAC (Organisation pour la promotion des arts et de la culture) proposant ce festival en deux parties : du 17 mars au 3 avril des troupes de théâtre universitaire ont présenté des textes de E. Schwartz, A. Tchekhov et G. Foissy. Un match d'improvisation a également eu lieu. Les étudiants auront ensuite l'occasion de découvrir la danse contemporaine, du 21 au 24 avril, avec une démonstration dans les espaces communs du Solbosch, et une soirée spectacle à la salle Delvaux, avec comme artistes, la chorégraphe Deborah Hay, la Compagnie Als et le Collectif Borborygme. Un Bal moderne ouvert à tous dans l'avenue principal du campus du Solbosch clôturera le festival.

Infos : www.tob-ulb.be

Spectacle Y pleut par ALS, une création pour un chanteur et une danseuse.

Livres

Nous ont également été signalés :

Le Roi du Congo,
par Alain Berenboom,
Bernard Pascuito éditeur, 2009.

Rêver de bien dormir,
par Dr. B. Ariens et Dr. M. Bruyneel, Éditions Standaard, 2009.

Comprendre l'évolution 150 ans après Darwin,
Éditions De Boeck, 2009.

Histoire et patrimoine des communes de Belgique. La région de Bruxelles-Capitale,
sous la direction de Serge Jaumain, Éditions Racine, 2009.

L'expo 58, Un tournant dans l'Histoire de Bruxelles,
par Chloé Deligne et Serge Jaumain, Le Cri, 2009.

Bruxelles, ville internationale,
par E. Corijn, C. Vandermotten, J.-M. Decroly et E. Swyngedouw, notes de synthèse éditées par Brussels Studies, dans le cadre des États généraux de Bruxelles, 2009.

Les Institutions bruxelloises,
par P. Delwit et K. Deschouwer, notes de synthèse éditées par Brussels Studies, dans le cadre des États généraux de Bruxelles, 2009.

L'Hôtel Métropole,
par Virginie Jourdain,
Éditions Luc Pire, 2009.

Légitimer l'Europe. Pouvoir et symbolique de la gouvernance,
par François Foret,
Presse de Sciences Po, 2009.

The evaluation of European Criminal Law : the example of the Framework Decision on combating trafficking in human beings,
édité par Anne Weyembergh et Veronica Santamaria,
Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009.

Espace pénal européen & contrôle juridictionnel

Cet ouvrage analyse de manière approfondie la teneur du contrôle juridictionnel exercé en matière pénale par la Cour de justice et la jurisprudence de celle-ci. On y trouvera les réponses données par la Cour de justice aux conflits de base légale entre les premier et troisième piliers, les échos du dialogue établi entre la Cour de justice et les juridictions nationales, des propos sur le contrôle juridictionnel et la protection des droits fondamentaux, ainsi que sur les réformes et perspectives du contrôle juridictionnel dans l'espace pénal européen.

Le contrôle juridictionnel dans l'espace pénal européen, édité par Stefan Braum et Anne Weyembergh, Institut d'études européennes, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, 352 pages.

Femmes exilées politiques

L'image qui s'impose quand on évoque l'exil politique est le plus souvent masculine : ce serait principalement une affaire d'hommes. Tout au plus quelques femmes apparaissent à titre d'exception, mais la grande majorité d'entre elles sont présentées comme des « réfugiées » ou des « suiveuses », c'est-à-dire comme des victimes plutôt que des actrices de leur destin. Les femmes n'ont-elles donc jamais dû fuir à cause de leurs convictions, parce que persécutées ou risquant leur vie et leur liberté ? L'histoire des exilées politiques et son étude dans une dimension de genre montre combien cette approche permet de revisiter le processus de l'exil politique.

Femmes exilées politiques, édité par Eliane Gubin et Valérie Piette, Sextant - Revue du groupe sur les femmes et le genre, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, 176 pages.

Partis agrariens et paysans

De toutes les familles politiques, les agrariens ou partis paysans sont les plus méconnus. Peu étudiés par les politologues, ils sont quasi absents des médias. L'entre-deux-guerres fut leur âge d'or : ils jouèrent un rôle politique majeur dans certains pays du Nord et de l'Est de l'Europe mais l'industrialisation a provoqué leur déclin électoral et organisationnel. Leur rôle politique reste non négligeable dans certains pays mais dans d'autres, ils ont disparu du paysage parlementaire. À partir d'études de cas très contrastés, ce livre retrace l'évolution des partis agrariens de l'entre-deux-guerres à nos jours dans les pays scandinaves, les pays germaniques et les pays d'Europe centrale et orientale.

Les partis agrariens et paysans en Europe, édité par Jean-Michel De Waele et Daniel-Louis Seiler, Collection Science politique, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, 232 pages.

Wallonie française ?

Entre découpages, rattachements et ambitions rivales des grandes puissances européennes, ce petit État de dix millions d'habitants n'a vu le jour qu'en 1831, doté pour la circonstance d'une Constitution modèle et d'un roi d'importation. Aujourd'hui, on y parle trois langues officielles, et les aspirations à la sécession sont de plus en plus fortes, aussi bien chez les Flamands que chez les Wallons. N'est-il pas temps d'en finir ? La France ne devrait-elle pas s'unir à ces voisins dont certains célèbrent si volontiers les 14 juillet ? Mais à quel prix, et pour quel profit ? Professeur émérite de l'ULB, Claude Javeau pose cette question, en lorgnant surtout vers nos voisins français, pour tenter de les éclairer : comment peut-on être Belge ?

La France doit-elle annexer la Wallonie, par Claude Javeau, Édition Larousse, 2009, 126 pages.

Réussite ou échec à l'université

D'où viennent les étudiants qui entrent à l'université ? Quel choix spécifique d'études font-ils ? L'enseignement universitaire continue-t-il à se « féminiser » au cours du temps ? La réussite varie-t-elle toujours en fonction du sexe ? Quels sont les parcours d'études les plus suivis ? Reste-t-on longtemps à l'université ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles cet ouvrage tente de répondre à partir d'une étude menée par une équipe de chercheurs de l'Université catholique de Louvain et de l'Université libre de Bruxelles. De nouveaux outils d'analyse sont proposés pour pouvoir s'adapter aux nouvelles structures de l'enseignement supérieur.

Réussite ou échec à l'université. Trajectoire des étudiants en Belgique francophone, édité par Jean-Jacques Droesbeke, Cécile Lecrenier, Dominique Tabutin, Catherine Vermandele, Statistique et mathématiques appliquées, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008, 256 pages.

Fraude fiscale, le polar

Dans le jargon policier, la fraude à la TVA est appelée « carrousel ». C'est ce qui a poussé Max, le commissaire de la brigade financière de Lille, à surnommer « le Forain » un escroc qu'il poursuit depuis des années sans parvenir à l'identifier. Ce génial bandit, c'est Frédéric Galliani, un surdoué qui a choisi de régler ses comptes avec la société en empruntant la voie de la criminalité financière. Ce polar est une première en soi. Il décrit les mécanismes de la fraude et l'impéritie des services de l'administration fiscale, dépassée par l'ampleur du phénomène. Mais aussi les moyens policiers destinés à la détecter et arrêter les coupables. Issu de l'ULB, Michel Claise est juge d'instruction, spécialisé dans la lutte contre la criminalité en col blanc.

Le forain, par Michel Claise, Éditions Luce Wilquin, 2008, 222 pages.

Régulation éthique & administrations publiques

Ces numéros 16/1 et 16/2 de Pyramides, aux diverses tonalités, illustrent à leur façon, la richesse, les limites et les difficultés des questions éthiques appliquées à l'administration publique. L'éthique publique ne se limite pas à la lutte contre la fraude et la corruption mais inclut bien d'autres facettes, dont celles relatives aux comportements professionnels des agents et aux tensions entre valeurs personnelles ou professionnelles. Les enjeux ultimes émergeant de ce numéro s'attachent à différentes questions. Quelle conception de la liberté des acteurs, plongés de gré ou de force dans les réformes en cours adopter ? Quel sera l'impact des réformes sur la capacité d'agir des agents ?

La régulation éthique dans les administrations publiques. Approche générale, Pyramides, revue du Centre d'études et de recherches en administration publique, 2008, 204 pages. (+ Analyses de cas, n° 16/2).

Tourisme, mobilités et altérités

On assiste aujourd'hui un peu partout dans le monde à un développement sans précédent d'une mobilité touristique impliquant des flux à la fois humains, techniques, financiers et culturels. Ce numéro de Civilisation, qui prend acte de l'intérêt croissant que le tourisme suscite désormais dans les sciences sociales, est structuré autour de trois axes de réflexion. Le premier vise à réinscrire l'étude du tourisme dans celle, plus large, de l'ensemble des mobilités et des flux dans le monde globalisé. Le deuxième axe procède à un examen des liens complexes entre tourisme et nationalisme. Le troisième s'attache enfin à prendre en compte les représentations et les pratiques des touristes non occidentaux.

Tourisme, mobilités et altérités contemporaines, Civilisations, Vol.LVII, n°1-2, revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines, 2008, 241 pages.

La laïcité au XXe siècle

Qu'entend-on lorsqu'on parle de laïcité politique ? Qu'impliquerait l'inscription de ce principe de laïcité politique en Belgique dans les textes juridiques fondamentaux ? Pourquoi cette inscription est-elle urgente ? Quelles en seraient les conséquences pratiques pour l'école, pour les administrations et hôpitaux publics ? En quoi est-il indissolublement lié aux principes d'égalité, de mixité sociale, culturelle et de genre, en droits comme en devoirs ? Entre le respect mutuel et le droit à la critique, entre la liberté d'exprimer ses convictions philosophiques et religieuses et la nécessité de partager un socle de principes collectifs communs, quelle voie construire pour mieux vivre ensemble ? C'est à toutes ces questions que souhaitent répondre les initiateurs du Réseau d'actions pour la promotion d'un État laïque (R.A.P.P.E.L.).

La laïcité à l'épreuve du XXe siècle, Ouvrage collectif sous la direction de Nadia Geerts, Coll. Rappels, Édition Luc Pire, 2009, 176 pages.

Voltaire,
par Raymond Trousson, Tallindier, 2008.

Flashbulb Memories,
par Olivier Luminet et Antonietta Curci, Psychology Press, 2009.

Atlas of Fish Histology,
Frank Genten, Eddy Terwinghe, André Danguy, Science Publishers, 2008.

Instantanés de la politique belge 2007-2008,
par Marc Uyttendaele, Anne Feyt et François De Brigode, Éditions Racine-rtbf, 2008.

Musique et astrologie après le concile de Trente,
par Laurence Wuidar, Brepols, 2008.

Le croyant et le mécréant,
par Marcel Bolle de Bal et Vincent Hanssens, Coll. Autres regards, Éditions Mols, 2008.

Ranking universities,
édité par Catherine Dehon, Dirk Jacobs et Catherine Vermandele, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009.

Politique et religion

La France et la Belgique ont été les deux pays les plus acharnés à refuser toute référence à l'héritage chrétien de l'Europe dans le traité constitutionnel européen. Cette position commune renvoie pourtant à deux laïcités bien distinctes, chacune enracinée dans son histoire et son modèle de relations entre politique et religion. La France revendique une laïcité englobante, reléguant le religieux dans l'espace privé. La Belgique est caractérisée par une laïcité-pilier, en interaction et concurrence avec les visions du monde confessionnelles dans l'espace public. À partir d'éclairages disciplinaires variés (science politique, sociologie des religions, histoire, droit, philosophie), une équipe binationale de chercheurs suggère que la réalité est plus accommodante que les principes, mais que les convergences n'occultent pas la résistance des traditions culturelles.

Politique et religion en France et en Belgique, édité par François Foret, Collection Science politique, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, 204 pages.

Écologie & consommation

Ce dossier permet de comprendre les défis auxquels doivent faire face nos modes de production et de consommation pour éviter que les atteintes à l'environnement ne deviennent irréversibles. Après avoir analysé l'essor sans précédent de la consommation au cours du XXe siècle et l'impact sur l'environnement de nos modes de vie, ce dossier éclaire la question de la compatibilité entre croissance et écologie. Pour favoriser l'émergence de solutions, les consommateurs ont un rôle à jouer, les entreprises aussi. La troisième partie de ce dossier présente des exemples concrets de secteurs dans lesquels sont déjà mises en œuvre des formes de consommation durables.

La société de consommation face aux défis écologiques, par Edwin Zaccaï et Isabelle Haynes, Problèmes politiques et sociaux n°954, La Documentation française, 2008, 112 pages.

Arrêtez de communiquer !

Comment choisir un réseau, humain ou technique, pour faire passer un message dans l'entreprise? Comment évaluer, améliorer ou corriger les réseaux disponibles ? André-A. Lafrance et François Lambotte ont conjugué les résultats de leurs recherches pour développer des grilles d'analyse et des modèles d'intervention pour ceux qui s'intéressent aux communications dans leur entreprise : gestionnaires qui doivent fournir à leur entreprise des réseaux de communication de qualité optimale, étudiants qui se préparent à assumer une telle responsabilité... Il répond aussi aux besoins de tous ceux confrontés à la décision de choisir les réseaux qui répondent le mieux aux habitudes de l'entreprise et aux contenus de leurs messages.

Arrêtez de communiquer. Vous en faites trop ! par André Lafrance et François Lambotte, 2008, 146 pages.

Le marché du carbone

Quel a été l'impact du marché du carbone sur les émissions de CO_2 ? Les marchés de quotas de CO_2 sont-ils efficaces ? Quel est le traitement comptable d'un quota de CO_2 ? La TVA leur est-elle applicable ? Comment développer et réussir une politique de neutralité carbone ? Des réponses à ces questions et de nombreuses autres se trouvent dans ce livre accessible sur les marchés du carbone. Il doit permettre de comprendre les opportunités offertes par le marché régulé et le marché volontaire du carbone dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

Carbon Markets. An International Business Guide, Arnaud Brohé, Nick Eyre et Nicholas Howarth, 2009, 240 pages.

PÉRIODIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
PÉRIODIQUE - PARAÎT 5 FOIS PAR AN
N° d'agréation P201028
Campus du Solbosch CP 130
50, av. F.D. Roosevelt
1050 Bruxelles

Éditeur responsable :
Chantal Zoller,
Département
des relations extérieures

Rédacteur en chef :
Alain Dauchot

Rédacteur en chef adjoint :
Isabelle Pollet

Comité de rédaction :
Alain Dauchot,
Nathalie Gobbe,
Isabelle Pollet,
Albert Van Wetter,
Chantal Zoller

Secrétariat :
Christel Lejeune

Contact rédaction :
Service communication,
ULB: 02 650 46 83
alain.dauchot@ulb.ac.be

Mise en page :
Geluck, Suykens & partners
Chiquinquira Garcia

Impression :
Nevada-Nimifi

Routeur :
The Mailing Factory SA

Esprit libre :
5 euros par numéro
Abonnement: 20 euros
(4 numéros par an)

Esprit libre sur le Web :
ulb.ac.be/espritlibre/

( ) = Finalités
* A, D, S = Approfondie, Didactique, Spécialisée

PLUS DE 150 MASTERS à L'ULB à LA RENTRÉE 2009

CRIMINOLOGIE
• **Criminologie** (A, S)

HISTOIRE, ART ET ARCHÉOLOGIE
• **Histoire** (A, D, Archives)
• **Histoire de l'art et archéologie** (A, D, S)
• **Histoire de l'art et archéologie, or. Musicologie** (A, S)

INFORMATION ET COMMUNICATION
• **Arts du spectacle** (A, Écriture et analyse cinématographiques, Spectacle vivant, Spectacle vivant européen)
• **Communication multilingue** (Ressources humaines, Relations internationales, Langue étrangère)
• **Information et communication** (A, Communication des entreprises, Journalisme)
• **Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)** (Information numérique, Communication numérique)

LANGUES ET LETTRES
• **Langues & Littératures (L&L) anciennes, orientation (or.) Classiques** (A, D)
• **L&L anciennes, or. Orientales** (A)
• **L&L françaises et romanes** (A, D, Monde du livre et de l'édition)
• **L&L françaises et romanes, or. Français Langue étrangère** (S)
• **L&L modernes** (A, D, Pratique de la langue, 2e langue moderne, 2e langue germanique)
• **L&L modernes, or. Arabes** (A, Monde arabo-musulman)
• **L&L modernes, or. Germaniques** (A, D, Pratique de la langue, 3e langue germanique, Langue moderne)
• **L&L modernes, or. Slaves** (A, Perfectionnement en langue germanique, Perfectionnement en langue slave)
• **Linguistique** (A)

PHILOSOPHIE
• **Éthique** (A) *
• **Philosophie** (A, D)
• **Sciences des religions et de la Laïcité** (A, Assistance morale Laïque)

SCIENCES
• **Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire** (A, D, S)
• **Bioinformatique et modélisation** (A, S)
• **Biologie des organismes et écologie** (A, D, S)
• **Sciences actuarielles** (S)
• **Sciences chimiques** (A, D, S)
• **Sciences et gestion de l'environnement** (Gestion de l'Environnement, Environnement et développement territorial)
• **Sciences et gestion du tourisme** (S)
• **Sciences géographiques** (A, D, Gestion et Aménagement du Territoire, Études urbaines)
• **Sciences géologiques** (A, Géochimie, Environnement)
• **Sciences informatiques** (A, S)
• **Sciences mathématiques** (A, D, S)
• **Sciences physiques** (A, D, S)
• **Statistiques** (A, Économie et statistique)

SCIENCES AGRONOMIQUES ET INGÉNIERIE BIOLOGIQUE
• **Bioingénieur : chimie et bio-industries** (S)
• **Bioingénieur : sciences agronomiques** (S)
• **Bioingénieur : sciences et technologies de l'environnement** (S)

SCIENCES BIOMÉDICALES ET PHARMACEUTIQUES
• **Sciences biomédicales** (A, Dermopharmacie et Cosmétologie)
• **Sciences pharmaceutiques** (A, S)

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR
• **Ingénieur civil architecte** (S)
• **Ingénieur civil biomédical** (Informatique et imagerie biomédicales, Biomécanique et instrumentation)
• **Ingénieur civil des constructions** (S)
• **Ingénieur civil en chimie et science des matériaux** (S)
• **Ingénieur civil électricien** (S)
• **Ingénieur civil électromécanicien** (Électromécanique, Gestion et technologie)
• **Ingénieur civil en informatique** (Ingénierie informatique, Informatique décisionnelle, Intelligence computationnelle)
• **Ingénieur civil mécanicien** (Mécanique, Aéronautique)
• **Ingénieur civil physicien** (Physique appliquée, Génie nucléaire)

SCIENCES DE LA MOTRICITÉ
• **Kinésithérapie et réadaptation (1 an)** (-)
• **Sciences de la motricité** (A, Prévention – santé, Pathologies sportives, Ostéopathie)
• **Sciences de la motricité, or. Éducation Physique** (D, Préparation physique et fitness, Entraînement et coaching du sportif de haut niveau)

SCIENCES DENTAIRES
• **Sciences dentaires** (S)

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION
• **Gestion culturelle** (Gestion des arts et de la culture)
• **Ingénieur de gestion** (A, S (en français), Business and Technology (en anglais), Organisation et technologie)
• **Sciences économiques** (A (en français et en anglais), D, Analyse et politique économiques, Entreprises)

SCIENCES JURIDIQUES
• **Droit** (Droit public, Droit privé)

SCIENCES MÉDICALES
• **Médecine** (S)
• **Sciences de la santé publique** (A, Gestion des établissements et services de soins, Santé Environnement, Politique et gestion des systèmes de santé, Promotion éducation santé, Épidémiologie et biostatistiques)

SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES
• **Administration publique** (S)
• **Anthropologie** (A, D, Anthropologie des dynamiques sociales dans les contextes de développement)
• **Études européennes** (Économie, Histoire et Cultures de l'Europe, Politique)
• **Gestion des ressources humaines** (S)
• **Sciences de la population et du développement** (S)
• **Sciences du travail** (Organisation et administration du travail, Travail dans les pays en développement, Gestion de la formation et de la transition professionnelle, Développement social)
• **Sciences politiques** (A, D, Politique comparée, Vie politique, Politique et gestion publiques)
• **Sciences politiques (1 an)** (à horaire décalé)
• **Sciences politiques, or. Relations internationales** (S)
• **Sociologie** (A, D, Sociologie appliquée, Travail social)

SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'ÉDUCATION
• **Sciences psychologiques** (A, Neuropsychologie et développement cognitif, Psychologie clinique et psychopathologie, Psychologie sociale et interculturelle, Psychologie du travail, psychologie économique et des organisations)
• **Logopédie** (S)
• **Sciences de l'éducation** (S)

www.ulb.ac.be

ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, UNIVERSITÉ D'EUROPE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE WALLONIE – BRUXELLES ET DU PÔLE EUROPÉEN DE BRUXELLES WALLONIE

ULB

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES,
UNIVERSITÉ D'EUROPE

découvrir l'ULB

Parents, futurs étudiants:

Des questions sur les études
et la vie universitaires ?
En savoir plus sur les services,
les logements, les cours préparatoires,
etc... ?

Matinée d'information

Le samedi 9 mai 2009, de 9H à 12H30

Lieu : Bât. S - 44 avenue Jeanne
1050 Bruxelles

Pour toute information :
EPI (Etudes : Promotion et Information)
Tél.: 02 650 36 36 - Fax: 02 650 46 10
E-mail: epi@ulb.ac.be

Plus d'infos : www.ulbruxelles.be

MEMBRE DE L'ACADÉMIE WALLONIE-BRUXELLES
ET DU PÔLE EUROPÉEN DE BRUXELLES WALLONIE

Matinée d'information parents – futurs étudiants
9 mai 09